



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 1 INSTITUTEUR·TRICE (M1-P2)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplomation avec l'ULiège a pour objectif de former les futurs enseignants en les outillant pour faire face à la complexité croissante du métier. Il s'agit de développer chez les futur·e·s instituteurs·trices les compétences professionnelles indispensables à l'accueil des tout-petits, de leurs premiers pas à l'école maternelle jusqu'à la deuxième année primaire du Tronc Commun.

DESCRIPTION DU MÉTIER

En favorisant l'autonomie, la curiosité, le respect de l'autre et l'envie d'apprendre, il revient à l'instituteur·trice d'assurer des conditions d'accueil à la hauteur des exigences liées aux besoins du jeune enfant de 2 ans et demi à 8 ans. Le métier requiert le déploiement de stratégies professionnelles pluridisciplinaires pointues tant au niveau des démarches pédagogiques qu'au point de vue des contenus.

Acteur·trice multifacettes (institutionnel·le, culturel·le et social·e), l'enseignant·e est une personne de référence dans son équipe et auprès des parents des élèves qui lui sont confiés. Il détient ainsi les leviers pour donner toutes les chances à chacun et chacune, dès l'enfance, de construire progressivement sa place dans une société en constante évolution.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

La formation proposée à la Haute Ecole Charlemagne articule cours théoriques et pratiques. Ainsi, les étudiant·e·s découvrent et approfondissent des notions liées tant au développement (cognitif, affectif et social) de l'enfant qu'à la psychologie des apprentissages ou encore au point de vue des nombreuses disciplines nécessaires pour accompagner au mieux l'enfant dans l'exploration de son environnement.

À ce titre, la musique, les arts plastiques, la psychomotricité, les sciences naturelles, les sciences humaines et la langue française par laquelle passent les apprentissages, occupent aussi une place importante dans le cursus. Une attention particulière est également portée au travail sur la relation pédagogique tout à fait particulière qui s'établit entre les jeunes enfants et leurs instituteurs·trices, leurs adultes de référence à l'école. Régulièrement, les futur·e·s enseignant·e·s sont invité·e·s à travailler en interdisciplinarité et à se rendre dans des classes en observation pour rencontrer les enfants, analyser, comprendre, construire des séquences d'apprentissages favorisant ainsi l'émergence de leur identité de professionnel de l'éducation.

Chaque semaine, dès le Bac 1, les futur·e·s instituteurs·trices participent à des ateliers de formation professionnelle qui leur permettent de développer les compétences pédagogiques et méthodologiques nécessaires pour apprendre le métier de manière pratique et sous tous ses aspects, de la classe d'accueil à la 2e primaire. De très nombreux projets plongent les étudiant·e·s en formation dans la réalité des écoles et des découvertes interdisciplinaires des jeunes enfants.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 1 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur-e-s enseignant-e-s de développer des compétences de chercheur-euses, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant-e-s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant-e-s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant-e-s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PedA-1	Pédagogie appliquée 1			PLPS1101	Q1+Q2
	11	Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)	24	PLPS1101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	72	PLPS1101-b	
		Pédagogie générale	24	PLPS1101-c	
		Technopédagogie (Q2)	12	PLPS1101-e	
ML-1	5	Pratiques de la langue française 1	60	PLPS1102	Q1+Q2
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PLPS1103	Q1
	5	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation et introduction à l'équité des systèmes scolaires	30		
IESD	Identité enseignante et stage de découverte			PLPS1104	Q1
	4	L'enseignant, acteur culturel	12	PLPS1104-a	
		L'enseignant, acteur social	12	PLPS1104-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	12	PLPS1104-c	
		Stage de découverte du métier (1 semaine)	12	PLPS1104-d	
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLPS1105	Q1
Hist-1	2	Formation historique et didactique de la discipline	24	PLPS1106	Q1
Fran-1	4	Français et didactique de la discipline	48	PLPS1107	Q1
Mus-1a	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	24	PLPS1108	Q1
Plast-1a	2	Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline	24	PLPS1109	Q1
ECS-1a	Éducation corporelle et à la santé			PLPS1110	Q1
	2	Éducation corporelle et didactique de la discipline	12	PLPS1110-a	
		Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	12	PLPS1110-b	
ScFMT	Sciences et Formation manuelle et technique			PLPS1111	Q2
	3	FMTTN et didactique de la discipline	12	PLPS1111-a	
		Sciences et didactique de la discipline	24	PLPS1111-b	
FranCom	Français, didactique et communication orale			PLPS1120	Q2
	5	Techniques de communication orale	12	PLPS1120-a	
		Français et didactique de la discipline	48	PLPS1120-b	
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLPS1112	Q2
Math-1	2	Mathématiques et didactique de la discipline	24	PLPS1113	Q2
Geo-1	2	Formation géographique et didactique de la discipline	24	PLPS1114	Q2
EPC-1	1	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	12	PLPS1115	Q2
Mus-1b	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	24	PLPS1117	Q2
Plast-1b	2	Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline	24	PLPS1118	Q2
ECS-1b	Éducation corporelle et à la santé			PLPS1119	Q2
	2	Éducation corporelle et didactique de la discipline	12	PLPS1119-a	
		Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	12	PLPS1119-b	

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PedA-2 [prérequis PedA-3]	Pédagogie appliquée 2			PLPS1201	Q1+Q2
	16	Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)	96	PLPS1201-a	
		Ateliers de formation professionnelle	84	PLPS1201-b	
		Technopédagogie (Q1)	12	PLPS1201-f	
ML-2	2	Pratiques de la langue française 2	24	PLPS1202	Q1+Q2
FHGES	Formation historique, géographique, économique et sociale			PLPS1203	Q1+Q2
	3	Formation géographique et didactique de la discipline	12	PLPS1203-a	
		Formation historique et didactique de la discipline	12	PLPS1203-b	
		Formation économique et sociale et didactique de la discipline	12	PLPS1203-c	
PlastFMTN	Éducation et expression plastiques & Formation manuelle, technique, technologique et numérique			PLPS1204	Q1+Q2
	3	FMTN et didactique de la discipline	12	PLPS1204-a	
		Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline	24	PLPS1204-b	
ECS-2	Éducation corporelle et à la santé			PLPS1205	Q1+Q2
	4	Éducation corporelle et didactique de la discipline	24	PLPS1205-a	
		Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	24	PLPS1205-b	
Methodo-2	2	Méthodologie de l'enseignement	24	PLPS1217	Q1+Q2
Fran-2	4	Français et didactique de la discipline	48	PLPS1206	Q1+Q2
Math-2	3	Mathématiques et didactique de la discipline	36	PLPS1207	Q1+Q2
Mus-2	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	24	PLPS1208	Q1+Q2
Scien-2	1	Sciences et didactique de la discipline	12	PLPS1209	Q1+Q2
SysEdu (ULiège)	Système éducatif (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1210	Q1
	5	Politiques de l'éducation (organisation et fonctionnement du système éducatif, regards critiques sur l'institution scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles) et formation à la neutralité	30		
EApp	2	Évaluation des apprentissages	24	PLPS1211	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	24	PLPS1212	Q1
EEM	Enjeux éthiques du métier			PLPS1213	Q2
	5	Éducation critique des élèves aux médias	12	PLPS1213-a	
		Déontologie	12	PLPS1213-b	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques	24	PLPS1213-c	
		Stage socioéducatif	12	PLPS1213-d	
CognApp (ULiège)	Cognition en contexte d'apprentissage (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1214	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis (ULiège)	Didactique disciplinaire (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1215	Q2
	2	Didactique appliquée des Sciences	12		
DidEL	1	Didactique de l'Éveil aux langues	12	PLPS1216	Q2

Bac 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PedA-3 [corequis ADBS & Methodo-3]	Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2			PLPS1301	Q1+Q2
	17	Stages en M3 (3 semaines - Q1), dans l'enseignement spécialisé (2 semaines - Q2) et en P1-P2 (3 semaines - Q2)	144	PLPS1301-a	
		Ateliers de formation professionnelle	48	PLPS1301-c	
		L'enseignant, acteur collaboratif	12	PLPS1301-d	
APENS	Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social (M3-P2)			PLPS1302	Q1+Q2
	6	Sciences et didactique de la discipline	12	PLPS1302-a	
		FMTTN et didactique de la discipline	12	PLPS1302-b	
		Formation géographique et didactique de la discipline	12	PLPS1302-c	
		Formation historique et didactique de la discipline	12	PLPS1302-d	
		Formation économique et sociale et didactique de la discipline	12	PLPS1302-e	
ADBS [corequis PedA-3 & Methodo-3]	Approche théorique et pratique de la différenciation et des besoins spécifiques			PLPS1303	Q1+Q2
	5	Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	24	PLPS1303-c	
		Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	24	PLPS1303-a	
		Technopédagogie	12	PLPS1303-b	
ECBS	Éducation corporelle liée à l'empan M3-P2 et Brevet de Secourisme			PLPS1315	Q1+Q2
	2	Éducation corporelle et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2 (Q1)	12	PLPS1315-a	
		Préparation au Brevet de Secourisme (Q2)	12	PLPS1315-b	
Fran-3	4	Français et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	48	PLPS1314	Q1+Q2
Plast-3	3	Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	36	PLPS1305	Q1+Q2
Mus-3	3	Éducation musicale et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	36	PLPS1306	Q1+Q2
EPC-3	2	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	24	PLPS1307	Q1+Q2
GHA-a (ULiège)	Gestion de l'hétérogénéité (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1309	Q1
	6	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Français	36		
Methodo-3 [corequis PedA-3 & ADBS]	2	Méthodologie de l'enseignement	24	PLPS1316	Q1
Math-3	1	Mathématiques et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	12	PLPS1317	Q1
RechEdu (ULiège)	Recherche en éducation (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1311	Q2
	5	Lecture critique de recherches et analyse de données, stratégies de compréhension de textes scientifiques, formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique	30		
GHA-b (ULiège)	Gestion de l'hétérogénéité (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLPS1312	Q2
	4	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en Français	24		

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Crédit(s) : 11 ECTS	Acronyme info : PLPS1101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 132 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Murielle Vandeven (murielle.vandeven@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Pédagogie générale
- [Activité 4](#) : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- 🌀 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- 🌀 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- S'approprier les concepts pédagogiques et démarches méthodologiques, et les mobiliser lors des AFP dans une perspective de transfert lors des stages
- Concevoir et rédiger des scénarios pédagogiques (étapes clés d'une préparation de leçon) relevant des apprentissages propres aux disciplines
- Analyser sa pratique en réalisant des autoscopies
- Mobiliser les compétences numériques pour concevoir un e-portfolio

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage, processus d'apprentissage, approche évolutive et accompagnement personnalisé.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-1	5 %	...	...	25 %	70 %	...	Report	70 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités d'évaluation des TA (Q1 et Q2) seront communiquées par les professeurs titulaires des différentes AA.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors du stage d'observation participante, les étudiants assurent la prise en charge quotidienne d'activités d'apprentissage. Ils rédigent des préparations de leçons ainsi qu'une analyse réflexive de leur pratique. Ils seront particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves, ainsi qu'à la correction de la langue orale et écrite.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique.
- Présenter, décrire et analyser une situation problématique, insatisfaisante, de manière objective (autoévaluation).
- Porter un regard réflexif (analyser) sur le stage à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion (autoscopie).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Le cours de pédagogie générale
Le guide de stage
Les documents utilisés en AFP
Le Référentiel des compétences initiales
Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence régulière aux AFP est requise à chaque atelier. Les absences injustifiées et/ou trop répétitives peuvent entraîner un échec à la note de l'UE et un refus de participation au stage.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h		A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les stages et les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des occasions pour apprendre le métier de manière pratique, afin d'aider l'étudiant à se familiariser avec la fonction enseignante dans tous ses aspects. Les AFP sont encadrées par l'équipe de professeurs qui se relayent durant l'année pour aider celui-ci à développer les compétences nécessaires au métier et, plus précisément, à le préparer à faire vivre des activités d'enseignement. Lors de journées de pratique de terrain, l'étudiant teste et évalue, dans un contexte réel, les activités conçues lors des AFP. Cette journée a pour but de lui permettre d'expérimenter, avec un public d'enfants, les activités préparées durant les AFP et ce, afin de pouvoir les exploiter lors de stages ultérieurs. Des autoscopies et hétéroscopies seront exploitées comme outils réflexifs à travers la rédaction d'un E-portfolio.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Proposer des scénarios pédagogiques et les présenter oralement en classe.
- Tester et évaluer dans un contexte réel (pratique de terrain dans une classe maternelle) les activités conçues lors des AFP.
- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique.
- Présenter, décrire et analyser une situation problématique, insatisfaisante, de manière objective (Autoévaluation-Autoscopie-hétéroscopie).
- Porter un regard réflexif (analyse générale) sur les activités menées lors des extra-muros et en stage, à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion.
- Garder des traces des apprentissages réalisés à travers l'élaboration d'un E-portfolio.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales.
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence régulière est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical.

Les absences injustifiées et/ou trop répétitives peuvent entraîner un échec à la note de l'UE et un refus de participation au stage.

Des journées de pratique de terrain (extra-muros) ont pour but de permettre à l'étudiant d'expérimenter, avec un public d'enfants, les activités préparées durant les AFP et ce, afin de pouvoir les exploiter lors de stages ultérieurs.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le triangle pédagogique d'Houssaye,
 Les théories de la motivation,
 Les stratégies d'enseignement-apprentissage,
 Taxonomie de Bloom
 L'aménagement de la classe,
 L'importance des consignes,
 Identifier les composantes de l'observation,
 Planifier et préparer une activité d'apprentissage en tenant compte des concepts théoriques abordés aux cours :

- les différents niveaux d'intentions pédagogiques
- Identifier les composantes de l'apprentissage
- différentes étapes d'une leçon
- les attendus pédagogiques,
- la triple concordance,
- Etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de:

- mobiliser les notions pédagogiques générales afin de planifier, concevoir, gérer et évaluer des séquences d'enseignement-apprentissage en justifiant leurs choix méthodologiques., en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques,
- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence,
- s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques,
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
 ● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Derobertmasure, A. & Demeuse, M. (2019). Guide pour gérer des situations d'enseignement apprentissage. UMONS
 Bocquillon, M., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2019). Guide pour analyser les pratiques de classe. Working papers de l'INAS, 11/2019.
 Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 235-254). Paris : Puf.
 Code de l'enseignement (2020).
 De Vecchi, G. (2010). Aider les élèves à apprendre. Paris:Hachette edition.
 Devermelles, V. (2018). Comment utiliser la vidéo pour améliorer sa pratique professionnelle.? Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
 Houssaye, J. (2000), Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne (3e Éd. , 1re Éd. 1988)
 Leclercq, D. & Poumay, M. (2008). Le Modèle des Evénements d'Apprentissage Enseignement. LabSET - IFRES - Université de Liège
 Meirieu, P. (2007). Apprendre...oui mais comment ? Bayard Editions
 Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Éducation.
 Référentiel des compétences initiales
 Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence au cours est requise.

Cette AA est évaluée par un examen écrit.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie appliquée 1	
Alias : PedA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce module vise à développer les **compétences numériques de base et essentielles** des étudiants, en s'alignant sur le référentiel **Pix** pour le domaine du **Traitement de texte et création de contenu**.

L'enseignement sera structuré autour des axes suivants, permettant aux étudiants de maîtriser la production de documents et de supports numériques :

1. Production et structuration de documents

Les étudiants apprendront à mettre en page et à **produire des documents complexes et structurés**. Cela inclut l'utilisation des fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte, telles que:

- La gestion des **polices de caractères et des espacements**.
- La création et l'application des **styles**.
- La génération automatique d'une **table des matières**
- L'automatisation des tâches (en-têtes et pieds de page).

2. Collaboration et révision

Le cours permettra aux étudiants de **travailler en mode révision et collaboratif** pour échanger efficacement sur un document. Ils se familiariseront avec les outils de gestion de documents partagés:

- L'utilisation du **suivi des modifications** et des **commentaires** pour centraliser les retours et les ajustements.
- Le **travail collaboratif en temps réel** à plusieurs sur un même document.

3. Création de supports et Multimédias

Les étudiants apprendront à **concevoir des supports de présentation** et à gérer les éléments multimédias:

- Utilisation des fonctionnalités de base de **PowerPoint**, la création de masque, l'insertion d'images et pied de page.
- Compréhension des **formats de fichiers** (JPEG, PNG, MP4, MP3).
- **Manipulation de médias** (retoucher, redimensionner, convertir des fichiers multimédia) à l'aide d'outils en ligne.

4. Droit d'auteur et éthique numérique

- Initiation à la notion de **licence Creative Commons**.
- Utilisation de **banques d'images et de vidéos libres de droit** (Pexels, Unsplash, Pixabay) et de méthodes de vérification pour s'assurer qu'un contenu est réutilisable.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À la fin de ce module, l'étudiant sera en mesure de :

1. **Maîtriser la production de documents** : Concevoir, mettre en page et structurer de manière autonome des documents longs et complexes, en exploitant les fonctionnalités d'automatisation d'un logiciel de traitement de texte.
2. **Optimiser la collaboration numérique** : Utiliser efficacement les outils de révision et les plateformes collaboratives pour échanger, réviser et finaliser des documents en équipe.
3. **Créer des supports multimédias professionnels** : Élaborer des supports de communication visuelle (présentations) et adapter tout type de média numérique (images, vidéos) en comprenant et en gérant les formats de fichiers associés.
4. **Agir avec responsabilité numérique** : Intégrer les principes du droit d'auteur et les licences dans sa production de contenu, assurant une utilisation éthique et légale des ressources numériques.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens

European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu

Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : (Teams) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'évaluation formative des étudiants s'appuiera sur les éléments suivants :

- 1. La réalisation du parcours imposé sur la plateforme Pix Orga** : Pour valider le cours, les étudiants devront effectuer en autonomie le programme choisi par les administrateurs de Pix Orga de la Haute école Charlemagne afin de tester leurs connaissances informatiques attendues pour le supérieur.
- 2. La réalisation des devoirs** : Au terme de chaque module un ou deux devoirs seront assignés par teams aux étudiants. Ceux-ci peuvent se faire en binôme. Toutefois, chaque membre de l'équipe doit déposer ses travaux afin de pouvoir réaliser son parcours PIX.
- 3. La réalisation du support de présentation** : Les étudiants devront créer pour leur AFP un mini-portfolio en ligne pour présenter leurs travaux personnels de l'année. Ils devront intégrer différents types de médias (textes, images, vidéos) tout en respectant le droit d'auteur. Par exemple, ils devront utiliser uniquement des images libres de droits (licence Creative Commons) et citer leurs sources correctement.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pratiques de la langue française 1	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellees : 60 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Camille Haan (camille.haan@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	...	20 %	...	...	80 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités de l'évaluation seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue.

La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue.

Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1103	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentesielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	...	100 %	...	...	100 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS0001-1.html>

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0001-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :

Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1104	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 48 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Géraldine Brausch (geraldine.brausch@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur du système éducatif
- [Activité 4](#) : Stage de découverte du métier (1 semaine)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- De démontrer la maîtrise des différents concepts et repères d'analyse de l'institution scolaire abordés dans les différents cours de l'UE.
- D'utiliser ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	75 %	...	25 %	75 %	...	25 %	75 %	...	25 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- TA de 75% (rédaction d'exploitation du stage d'observation en lien avec les 3 dimensions d'acteurs social/culturel/institutionnel). Le travail est à rendre lors de l'avant-dernier AFP du Q1.
- Examen oral de 25% (en session), par le pédagogue.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- > Les représentations et composantes de la culture.
- > L'identité culturelle.
- > Le patrimoine culturel.
- > Création artistique et intellectuelle et éducation artistique.
- > Parcours d'éducation artistique et culturelle (France)
- > Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA - Belgique).
- > Les outils et ressources du PECA.
- > Expérimenter le PECA (rencontrer - pratiquer - connaître).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- > Définir la culture, en connaître les composantes.
- > Connaître et comprendre les composantes du PECA. Envisager ce parcours de façon constructive et critique.
- > Identifier ses propres références et représentations culturelles. Les analyser et les confronter, notamment, aux attendus du PECA.
- > Utiliser les ressources et outils mis à disposition par WBE.
- > Observer et analyser des pratiques de terrain. Les confronter aux prescrits légaux.
- > Faire évoluer ses propres représentations.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982. Ed. UNESCO, Paris.

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000057352_fre

Guy, Jean-Michel. Les représentations de la culture dans la population française. 2016. Dans Culture études, vol. 1, n° 1, pp. 1-16. Ed. Ministère de la Culture, Paris.

<https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2016-1-page-1.htm>

Hayer, Dominique. La culture : des questions essentielles. 2012. Dans Humanisme, 2012/2 (N° 296), pp. 85 à 88. Éditions Grand Orient de France.

<https://www.cairn.info/revue-humanisme-2012-2-page-85.htm>

Référentiel d'éducation culturelle et artistique.

Documents divers relatifs au PECA.

Différents articles de presse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence au cours et une participation active sont attendues des étudiant.e.s.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur social		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours amènera les étudiant.e.s à développer une réflexion critique sur les notions d'identité, de différence, de relation sociale, de groupe d'appartenance, de norme et de valeur, notamment. Les outils de la philosophie et des sciences humaines seront mobilisés à cette fin.

Le cours visera également à sensibiliser les étudiant.e.s, futur.e.s enseignant.e.s, à la question des inégalités et des discriminations diverses (racisme, classisme, etc.), en particulier celles qui peuvent prendre place au sein des écoles.

Il s'agira de comprendre le rôle social que remplit ou doit remplir l'enseignant.e, en amenant l'étudiant.e à interroger ses propres représentations préalables.

Autour de la question centrale des missions qui sont confiées à l'enseignant.e dans le cadre de notre État de droit démocratique et pluraliste, le cours explorera la tension entre ce qui est (les pratiques que l'on peut observer, notamment dans le cadre du Stage de découverte du métier), et ce qui doit être (tel que prescrit par les textes légaux, dont les Décrets (« Code »...)).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera capable :

- de comprendre les objectifs démocratiques, d'intégration sociale et d'inclusion de l'école ;
- de remettre en question ses évidences et se questionner sur ses représentations du métier d'enseignant, en réfléchissant à ses futures pratiques en fonction de la question du rôle social qu'il a à jouer ;
- d'expliquer et illustrer les notions vues (voir partie « Contenu ») ;
- d'appliquer ces outils « théoriques » à des situations concrètes observées lors de son Stage de Découverte du métier ;
- de mettre en forme ses analyses critiques dans le cadre d'un travail écrit.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs :
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, France) ;
Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ;
Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU)...
- Belgique et Fédération Wallonie-Bruxelles : Décrets...

2) Références scientifiques et critiques :

- A. Maalouf, E. Dorlin,
- P. Bourdieu, L. Boltanski...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence au cours et une participation active sont attendues des étudiant.e.s.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Le cours « L'enseignant, acteur institutionnel » porte notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, le Pacte pour un enseignement d'excellence et le métier d'enseignant.
- Développer une identité personnelle et professionnelle.
 - Confronter ses représentations du métier enseignant avec les membres du groupe-classe, des documents officiels, des articles de presse, des témoignages d'enseignants, des documents vidéos, ...
 - Se situer au sein de l'institution.
 - Se confronter aux prescrits légaux.
 - Analyser seul ou par groupe, et à l'aide de questions guides, des extraits de projets éducatif, pédagogique et d'établissement de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.
 - Critiques, stéréotypes, préjugés, difficultés de la fonction enseignante.
 - Les compétences professionnelles des enseignants.
 - Les six facettes du métier.
 - Les cinq composantes du métier.
 - Les valeurs et objectifs de l'enseignement officiel.
 - Les documents de l'école

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence : définir et différencier projet éducatif, projet pédagogique et projet d'établissement ;
- connaître le fonctionnement du système d'enseignement en FWB sur base des prescrits légaux ;
- connaître les valeurs véhiculées dans le système éducatif belge et y adhérer : adhérer aux valeurs et objectifs de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et aux exigences du Code de l'Enseignement ;
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- se construire une identité professionnelle adéquate basée sur les fondements du métier ;
- identifier ses connaissances et ses représentations de la fonction enseignante ;
- analyser les stéréotypes et les préjugés accolés au métier et les déconstruire sur base des documents officiels organisant le système éducatif belge ;
- acquérir une image de leur profession conforme à ses exigences et à sa réalité ;
- définir et comprendre les facettes du métier d'enseignant au cœur de l'identité professionnelle ;
- définir et comprendre les compétences professionnelles indispensables pour enseigner.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales
- Le site internet : enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe
- "Projet éducatif et pédagogique de la Communauté française"
- Articles de presse
- Lectures : Perrenoud ; Meirieu ; etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence au cours et une participation active sont attendues des étudiant.e.s.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : Stage de découverte du métier (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage 1 de « découverte du métier » : lors de ce 1er stage, il s'agit pour l'étudiant de se familiariser avec la fonction enseignante dans tous ses aspects. Différents objectifs sont poursuivis tels que : confronter ses représentations mentales avec la réalité de terrain ; développer des démarches constructives et réflexives sur l'action éducative (en s'imprégnant de l'atmosphère d'une classe, d'une école ; en prenant conscience, sur le terrain, des rôles et responsabilités des enseignants ; en collaborant, travaillant en équipe ; en prenant conscience des capacités et des ressources d'enfants de 2,5 ans à 6 ans ; ...)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Observer l'action et identifier les savoir-faire d'un enseignant expérimenté.
- Analyser le projet d'établissement.
- Décrire le fonctionnement de la classe.
- Porter un regard réflexif sur le stage de découverte

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales.
- Guide de stage.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence active au stage et la remise du rapport sont requises.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Aurore Perin (aurore.perin@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'identifier la caractéristique propre au développement moteur, affectif, cognitif et social d'enfant âgé de 0 à 12 ans ;
- d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour analyser et comprendre des situations d'apprentissage.

Contenu de l'activité

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

- Concepts généraux : définitions
- Naissance attachement/biologique
- Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins
- La période préopératoire (de 2 à 7 ans) : Piaget et les différents stades. L'évolution du jeu / Évolution du dessin / Ecriture / L'égoïsme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant...
- Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans) La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation...
- ...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Développement de l'enfant de 0 à 12 ans.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles : De Boeck
- Bee, H., Boyd, D. (2017). Psychologie du développement humain : les âges de la vie. Québec : Erpi Sciences humaines
- Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds. Delachaux et Niestlé
- Piaget J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France
- Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	10 %	90 %	...	Report	90 %	...	Report	90 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Formation historique et didactique de la discipline	
Alias : Hist-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Cécile Grétry (cecile.gretry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier et expliquer les étapes clefs du développement de la perception du temps chez les enfants de 0 à 8 ans ;
- Maîtriser les contenus disciplinaires ainsi que la didactique liée à l'apprentissage de la temporalité et des structures temporelles chez les jeunes enfants ;
- Identifier les attendus des référentiels (Référentiel des Compétences Initiales et Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale) liés aux différents repères et représentations du temps abordés en classe de maternelle jusqu'à la 2ème primaire ;
- Concevoir, analyser et réguler des activités d'apprentissage permettant aux élèves d'explorer le temps sous toutes ses dimensions ;
- Établir des liens avec d'autres champs disciplinaires pour permettre à l'enfant d'appréhender le monde qui l'entoure ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales ;
- Enrichir et utiliser le vocabulaire temporel spécifique

Contenu de l'activité

Cette UE permet de faire le point sur le développement des structures temporelles chez les jeunes enfants (de la naissance à l'âge de 8 ans) et les contenus disciplinaires nécessaires à l'action en classe. Les différentes notions caractérisant le concept de temps (durée, succession, simultanéité, irréversibilité, vitesse, rythme et orientation) seront abordées par le biais de traces d'activités concrètes, ludiques, réalisées avec des enfants. Les contenus d'apprentissages prescrits par les référentiels depuis maternelle jusqu'à la 2ème primaire et, en particulier, ceux ayant trait aux repères et représentations du temps, seront étudiés grâce aux outils habituellement présents dans une classe.

L'UE permettra enfin aux futurs enseignants de percevoir les croisements disciplinaires présents lorsqu'il s'agit d'aborder, avec les enfants, la complexité du monde qui les entoure y compris dans ses dimensions temporelles.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minimaux abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1-Cette formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline, vise la maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le niveau concerné (de la maternelle jusqu'à la 2ème primaire) et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la psychomotricité et la philosophie et citoyenneté.

Axe 4- Formation didactique et pédagogique : didactique de la discipline historique associée aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le niveau concerné (le Référentiel des compétences initiales ainsi que le Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale jusqu'à la 2ème primaire), à savoir prioritairement :

- l'enseignement des repères et représentations du temps
- la maîtrise du vocabulaire et notions pour appréhender le temps.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : capsules vidéo

Sources bibliographiques principales

- BUISSON, M., GREFF, E. (2005). Construire la notion de temps à l'école maternelle. PS-MS-GS. Retz
 - DROIT-VOLET, D. (2001). Les différentes facettes du temps. Enfance & Psy, n°13, p.26-40 [En ligne]
- <http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2001-1-page-26.htm>

- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Référentiel des Compétences Initiales. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2022). Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles
- LACOMBE, J. (2013, 4e éd., 2e tirage). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles. De Boeck
- POFFE, C., & RICHARD, F. (septembre 2017). (Ap)prendre son temps. La science qui se vit ; des démarches méthodologiques pratiquées dans l'enseignement fondamental à propos du temps et de sa mesure. Asbl Hypothèses
- TARTAS, V. (2010/1). Le développement de notions temporelles par l'enfant. Développements, n°4, pp.17-26. (2010/1). Le développement de notions temporelles par l'enfant. Développements, n°4, pp.17-26

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Juries* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-1	30 %	70 %	...	*	100 %	...	*	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel sera composé d'un rapport d'observation écrit et d'une présentation orale.
L'examen écrit consistera en un questionnaire proposé, en session, sur ordinateur.

* Lors des évaluations de juin et de septembre, la cote de travail annuel de 30% peut éventuellement être maintenue si elle est supérieure à 10/20.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-1	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 48 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Camille Haan (camille.haan@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- sélectionner un album jeunesse en motivant ses choix (critères didactiques et littéraires) ;
- analyser l'ensemble des composantes d'un album jeunesse et en proposer des exploitations didactiques pertinentes ;
- s'orienter adéquatement dans les lieux et événements consacrés à la littérature jeunesse et y sélectionner les outils pertinents à la didactique de la littérature ;
- analyser des supports littéraires et identifier leurs possibles ramifications didactiques (langage, rapport à l'écrit, culture littéraire, conscience phonologique, développement de la posture « chercheur de sens » chez l'enfant...) ;
- identifier et expliquer le fonctionnement des différentes figures de style rencontrées dans la langue orale et dans la littérature jeunesse ;
- reconnaître et expliquer les différentes fonctions de l'écrit (structure/intention de l'auteur) ;
- déterminer la classe grammaticale de mots en contexte ;
- utiliser un vocabulaire riche et varié, et manier différents registres de langue.

N.B. : la correction et la qualité de la langue (à l'inclusion de l'orthographe, le cas échéant) seront prises en compte dans chaque activité d'évaluation.

Contenu de l'activité

L'unité d'enseignement propose une entrée dans la littérature de jeunesse par le biais de l'album. Il s'agit pour les étudiant·e·s d'approprier le rôle de l'enseignant accompagnant les enfants dans leur entrée en littérature, à partir du nouveau programme de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Pour permettre la compréhension fine du support et de ses applications didactiques, l'unité d'enseignement fournit non seulement des outils d'analyse littéraire, mais également des outils stylistiques et linguistiques.

1) Étude de la littérature de jeunesse : les albums illustrés

Les étudiant·e·s analyseront les différentes composantes de l'album : ils/elles décoderont le texte (sens implicite/explicite, album affectif/didactique, figures de style, narration/dialogue, champ lexical...), ainsi que le caractère iconique de ce document (rapport texte/images, techniques picturales, police, couleurs...).

Diverses activités permettront d'explorer le sens et les dimensions langagières des supports de littérature jeunesse :

- lecture expressive d'albums à voix haute ;
- découverte et visite de lieux consacrés à la littérature jeunesse (salon de l'éducation, expositions, bibliothèques ...) ;
- choix et présentation d'albums à partir des différents critères présentés dans le module ;
- analyse interactive des supports et de leurs ramifications didactiques.

2) Étude des fonctions de l'écrit

Les étudiant·e·s étudieront les différents types de textes afin de pouvoir identifier leurs structures, mais aussi l'intention de leurs auteurs.

3) Étude de différentes figures de style

Les étudiant·e·s analyseront différentes figures de style pour en comprendre le fonctionnement et l'usage dans la littérature de jeunesse.

4) Étude de la langue : les classes grammaticales

Les étudiant·e·s reverront les fonctionnements sémantique, morphologique et syntaxique des différentes classes grammaticales.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : prise de notes étudiants

Sources bibliographiques principales

Corpus d'albums illustrés (selon la sélection annuelle communiquée au cours).

- Braun, A. et Cabillau, J.-Fr. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte*. Plantyn.
- Calkins L. et Louis N. (2021). *Nous sommes lecteurs ! (5 et 6 ans)*. Chenelière Éducation.
- Centi, V., D'Anna, V., Delbrassine, D. et Dozo, B.-O. (2022). *Comprendre la littérature de jeunesse*. L'Ecole des Lettres.
- Duprey, G. et Duprey, S. (2006). *Parcours lectures 4 à 6 ans*. Accès éditions.
- Graff, O. et Graff, F. (2010). *Littérature et langage à l'école maternelle*. Tome 1 (Christian Poslaniec dir.). Scérén CNDP-CRDP Nord - Pas de Calais.
- Lecullée, C. (2017). *La maternelle, une école de littérature*. Canopé éditions.
- Poslaniec, C. (2008). *(Se) former à la littérature de jeunesse*. Hachette Éducation.
- Prince, N. (2010). *La littérature de jeunesse*. Armand Colin.
- Remy, P. et Leroy, P.-M. (2016). *Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer*. Atzéo éditions.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1	10 %	90 %	0	10 %	90 %	0	10 %	90 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline	
Alias : Mus-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Romy Conzen (romy.conzen@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☒ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :

- Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, de moduler sa voix (parlée et chantée).
- Rédiger une préparation écrite correcte: apprentissage et exploitation d'un chant.
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire : des percussions indéterminées et le carillon.
- Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon.
- Reconnaître, reproduire et lire dans les contextes des chants ou d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.
- Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon : de 4 à 6 accords.
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore.
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances basiques des instruments de musique, fabrication d'instruments simples.
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.)

Contenu de l'activité

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans les référentiels et les programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles s'intégrant à l'ECA et à la dimension transversale du PECA pour l'enseignement fondamental et en particulier de la classe d'accueil à la 2e primaire. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace. L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux :

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Les variations des 4 paramètres sonores.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.

Durant ce premier quadrimestre, nous développerons chez nos étudiants les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et orientées vers le développement du PECA. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront mises à l'honneur et particulièrement dans le domaine de l'expression vocale, rythmique et instrumentale.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: Editions de l'attribut.
- Maizres, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-1a	40 %	...	60 %	40 %	...	60 %	40 %	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline	
Alias : Plast-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1109	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Isabelle Hamonic (isabelle.hamonic@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☒ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☒ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Témoigner de la curiosité, de l'engagement dans ses réalisations, du respect du cadre, du matériel et des condisciples.
- Formuler ses intentions et s'exprimer sur ses productions ou celles des pairs.
- Utiliser un vocabulaire spécifique adéquat.
- Maîtriser, restituer et appliquer les fondamentaux théoriques de :
 - la couleur
 - du graphisme
 - la composition
 - la perspective codifiée
- Maîtriser, utiliser et transférer différents procédés techniques, graphiques ou picturaux.
- En situation de production, chercher des réponses sensibles, personnelles et pertinentes.
- Dépasser ses représentations initiales et explorer la diversité des réponses possibles.

Contenu de l'activité

- Le graphisme / l'art aborigène / les transferts en M1 à M3
- La couleur / les valeurs / dominance – contraste - interaction – Théorie et applications
- Composition et cadrage
- Notions de perspective ; représentation codifiée
- Formalisation de démarches créatives - Recherches
- Expérimentations techniques - médiums - outils - supports

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le cours d'éducation plastique met les étudiants en contact avec la matière et les techniques, le vocabulaire et le langage plastique ainsi qu'avec du patrimoine culturel.

Il cherche en outre un constant transfert entre la culture artistique, les productions des étudiants et les compétences à développer au sein des classes de l'enseignement M1 à P2 (cf. « Les Référentiels de Compétences Initiales »)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (productions, applications...) | |

Sources bibliographiques principales

De nombreux ouvrages concernant les théories et les pratiques artistiques, les artistes et les courants, les activités de découverte et de réalisations à destination des classes M1 à P2 ont servi à nourrir le contenu du cours d'éducation plastique. Ces ouvrages sont pour un certain nombre à disposition en classe, d'autres sont disponibles à la demande ou sont amenés ponctuellement en classe dans le cadre d'une matière précise.

Quelques incontournables :

- Brisson C., « Clefs pour l'art », Luçon, 1994.
- Gaillot B.-A., « Arts plastiques. Eléments d'une didactique critique », Paris, Ed. puf éducation et formation, 2006.
- Jullien M., « Erreurs et créations en arts plastiques », Beaumes-les-Dames, Ed. Nathan pédagogie, 1994.
- Mettoudi C., « Comment enseigner les activités artistiques en maternelle », Paris, Ed. Hachette Education, 2011.
- Rey C., « Les arts plastiques à l'école », Paris, Ed. Bordas, 1998.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1a	50 %	50 %	...	50 %	50 %	...	50 %	50 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les productions qui constituent le TA sont rendues au fur et à mesure de leur réalisation aux dates précisées, toujours en mains propres, en classe et durant les séances de cours. Les retards peuvent entraîner une note diminuée, voire une non-évaluation du travail.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1110	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Élodie Remy (elodie.remy@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Éducation corporelle et didactique de la discipline
- **Activité 2** : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Comprendre les bases/fondements théoriques de l'éducation corporelle (relation "corps-espace-temps", piliers de la psychomotricité, ...).
- Vivre (pro)activement des activités pratiques variées liées aux approches théoriques.
- S'initier à l'animation d'activités de psychomotricité.
- Créer du petit matériel de psychomotricité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline. Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique. Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique. Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECS-1a	100 %	...	...	100 %	...	...	100 %	...	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Certains des critères repris dans la grille d'évaluation peuvent améliorés entre la 1^{ère} et 2^{ème} session ; d'autres ne le pourront pas.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte :

- 1) sur les bases/fondements de la psychomotricité. Cette partie permettra à l'étudiant de :
 - s'entraîner à gérer un groupe d'élèves en mouvement ;
 - s'entraîner à la prise de parole en public, à structurer sa prise de parole pour permettre une communication claire, captivante et structurée dans les consignes données aux enfants lors d'activités de mouvement.
- 2) sur la confection de petits matériels destinés à être utilisés par l'étudiant en classe et en salle, pendant ses stages et sa pratique future.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- S'essayer aux techniques d'animation en étant attentif aux aspects ludiques et au Temps d'Engagement Moteur.
- Confectionner avec un maximum de matériaux de récupération des foulards, des colliers d'équipe et des sacs de grains.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentiels : 12 h	A.A. : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours permet de :

- comprendre et de vivre différents types d'organisation de travail en salle (travail simultané, par vagues, en ateliers et en circuit) ;
- se familiariser avec les aspects théoriques des piliers de base de la psychomotricité (schéma corporel, structuration spatiale, ...).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre les notions théoriques liées aux systèmes de travail, aux piliers de base de la psychomotricité, aux rôles et actions des psychomotriciens, ...
- Utiliser ces notions théoriques dans des exemples pratiques ludiques et variés.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1111	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Sylvie Poizat (sylvie.poizat@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : FMTTN et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Sciences et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les activités d'apprentissage « Sciences et didactique de la discipline » et « Formation manuelle et technique et didactique de la discipline » s'associent avantageusement en Bac 1 pour répondre à une visée globale de l'enseignement scientifique en classe maternelle : sensibiliser l'enfant d'âge préscolaire à son environnement proche en le confrontant au réel – êtres vivants, phénomènes et objets –, donner à ce jeune élève l'occasion de se questionner et de trouver des réponses objectives pour lui permettre de se décentrer, de quitter progressivement la pensée magique propre à cet âge et de se construire, progressivement, un raisonnement scientifique.

Pour ce faire, l'UE intégrée possède un double objectif : d'une part, faire acquérir à l'étudiant des savoirs et des savoir-faire axés essentiellement sur le vivant, en y associant des outils et des techniques, développer un raisonnement critique et une maîtrise progressive du langage spécifique aux sciences ; d'autre part, initier l'étudiant futur enseignant au « comment enseigner les sciences en classe maternelle », tout en envisageant déjà un public d'élèves jusqu'à 8 ans, à travers l'analyse et la conception de dispositifs d'apprentissage intégrant la démarche de recherche, sur base du Référentiel des Compétences initiales [RCI] et des Référentiels de Sciences et FMTTN du Tronc commun.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques à enseigner : le vivant, le monde animal et végétal, et leur classification actuelle ;
- Se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière qualitative, s'en approprier le contenu et pouvoir transposer celui-ci aux enfants ;
- Maîtriser et mobiliser le langage spécifique aux sciences : employer un lexique scientifique précis ; formuler ses idées/arguments/consignes de manière claire et structurée, et favoriser ainsi la compréhension de tous les élèves ;
- Se confronter au réel et collecter des traces de qualité ; au départ d'un questionnement, observer et manipuler/expérimenter, à l'aide des cinq sens et/ou d'outils appropriés, pour décrire, comparer, catégoriser, identifier et représenter le réel ;
- Analyser et utiliser les référentiels et programmes de sciences et FMT pour concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage motivantes, porteuses de sens pour des jeunes élèves, mettant en œuvre la démarche de recherche et favorisant l'esprit d'initiative ainsi que la coopération ;
- Concevoir divers outils, supports didactiques et traces de structuration adaptés au public-cible, en alliant rigueur et créativité.

L'approche par objectifs est privilégiée.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans cette UE, les enjeux de l'enseignement des sciences et techniques vont se concrétiser comme suit :

- En s'appuyant sur la curiosité naturelle du jeune enfant, favoriser l'exploration du monde dans l'action et la réaction, la formulation de questions et l'expression des découvertes ;
- Plus précisément, en initiant et en pratiquant de manière répétée la démarche de recherche, permettre à l'enfant de dépasser ses préconceptions, de comprendre progressivement la réalité complexe de son environnement direct et développer une pensée logique et critique en vue de poser des choix citoyens ;

- En convoquant la FMT dans les démarches d'investigation scientifique, travailler des situations-problèmes du quotidien visant à développer des habiletés à manipuler et à agir sur les choses, des méthodes de réflexion et de résolution conduisant à réaliser des productions variées par le biais d'outils et de techniques judicieusement sélectionnés.

Pour ce faire, les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissage dans une dynamique évolutive se traduisent ainsi par :

3.1 : cibler, articuler les/des contenus des référentiels (RCI/Domaine 3/Sciences/pp.63-74 & FMT/pp.75-77 ; Référentiel de sciences du primaire pp. 18 & 22-23) et des programmes (Vivant, monde animal, monde végétal, outils et habileté à manipuler) ; expliquer les concepts clés et les théories fondamentales des sciences et FMT (thèmes scientifiques abordés : vivant/non vivant, étapes du cycle de vie des animaux et végétaux en lien avec leur milieu, éléments indispensables au développement des végétaux ; ces thèmes sont avantageusement articulés avec les savoirs : savoir-faire et compétences de la FMT : identifier, catégoriser, choisir et utiliser de manière adéquate et sécuritaire, selon la situation, le matériel et les outils nécessaires à l'activité à réaliser) ;

3.2 : Modéliser et exemplifier des processus d'apprentissage en lien avec l'âge des élèves ; intégrer dans ses séquences d'apprentissage des stratégies cognitives permettant aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages (démarche de recherche pp.64&68 du RCI ; initiation à la pédagogie du projet etc.) ;

3.3 S'exprimer de manière précise, intelligible et respectueuse (registre enseignement) ; communiquer de manière explicite en employant un vocabulaire précis (lexique scientifique, mais aussi connecteurs logiques, verbes d'action, noms d'objets, adjectifs, synonymes), une orthographe et une syntaxe correctes ;

3.5 Concevoir, tester et réguler des démarche d'enseignement et d'apprentissage comprenant des pratiques variées de nature à renforcer, après avoir identifié les facteurs favorisant le développement des visées transversales, la motivation, la confiance en soi des élèves, leur esprit d'initiative et de coopération ; après analyse d'outils et supports pédagogiques, choisir, adapter (au profil des élèves) et/ou concevoir des outils pour les intégrer dans une démarche d'enseignement des sciences (livres et fiches documentaires, vidéos, ressources numériques, lieux d'information...) ; mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires (identifier les croisements possibles entre disciplines ainsi que des activités permettant aux élèves de créer ces liens) ; RCI pp.109-11 et Réf.de sciences pp.117-123.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ScFMT	...	...	...	30 %	70 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'UE pourra comporter des activités en extérieur, annoncées par l'enseignante.

L'examen écrit se déroule sur PC.

La maîtrise de la langue est systématiquement évaluée dans les productions – travaux et examens – sur base d'une grille de critères fournie au préalable à l'étudiant.e.

La note de TA, évaluée à hauteur de 30% à la session de juin, comprend 20% pour les productions/activités demandées durant le quadrimestre et 10% pour la participation active aux séances de cours et à l'engagement dans les réalisations collectives. L'épreuve de seconde session se fonde à 100% sur l'examen écrit.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : FMTTN et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En s'appuyant sur les référentiels et le programme de maternelle et en analysant divers exemples concrets, découvrir et définir les contours, les enjeux et les objectifs de la FMT pour un public de jeunes élèves : qu'est-ce qu'enseigner la FMT à l'école maternelle ? Quelles sont les balises, les démarches prioritaires à mettre en place ?

- Des concepts clés : objet, objet technique, outil, matériel, matériau, règles de sécurité...
- Des outils/ustensiles : ciseaux, tournevis, arrosoir, râteau, plantoir, crochet, crayon, bol mélangeur, couteau, cuillère, appareil photo, four...
- Des matières/ingrédients : eau, sable, terre, plastique, métal, farine, beurre...
- Des actions/gestes : nommer, choisir, employer, découper, assembler, coller, accrocher, équilibrer, ouvrir/fermer, attacher/détacher, emboîter, creuser, ratisser, arroser, tailler...
- Des utilisations : un tel objet pour...
- Des réalisations pratiques : en respectant les étapes de la démarche de recherche, élaborer des productions répondant à un besoin identifié par la classe ou en lien avec une situation mobilisatrice amenée.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE intégrée comprenant cette AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts clés et les objectifs de la Formation manuelle et technique ;
- Articuler la théorie avec la pratique à travers diverses productions, individuelles et/ou collectives, qui témoigneront d'un esprit d'initiative et de coopération ainsi que de rigueur et de créativité ;
- S'approprier et mettre en œuvre la démarche de recherche appliquée à la FMT pour concevoir des dispositifs d'apprentissage signifiants, adaptés à de jeunes élèves, dans le respect des règles de sécurité ; en s'appuyant sur les prescrits légaux, identifier les croisements disciplinaires possibles ainsi que les contributions au développement de chaque jeune apprenant ;
- Exprimer avec précision, - oralement et par écrit -, toutes les démarches entreprises et les connaissances acquises, à partir d'une collecte de traces judicieusement effectuée ;
- Porter un regard réflexif sur les activités réalisées, proposer des ajustements.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : http://enseignement.be/download.php?do_id=15913

Le Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique :

http://www.enseignement.be/download.php?do_id=17242

Le programme maternel du CECp : <https://www.cecp.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>

<https://www.hypothese.be/>

<https://fondation-lamap.org/>

<https://didacsciences.be/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Sciences et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Aborder la formation par le « vivant » constitue la première pièce à l'édifice de l'Education relative à l'Environnement et au Développement durable (ERE-DD) : se questionner, observer minutieusement diverses formes de vie dans l'environnement proche, en comprendre le fonctionnement et les spécificités, c'est apprendre à être curieux de tout, à se décentrer, à poser des gestes respectueux et responsables.

Le domaine étant très vaste, des thèmes sont choisis pour illustrer au mieux l'unité, la diversité et l'interdépendance au sein du vivant, tout en servant de support à la réflexion autour de questions scientifiques, pratiques et didactiques, ainsi qu'à l'illustration d'approches et démarches variées.

L'articulation des sciences avec les autres domaines, disciplinaires et transversaux, est favorisée : actes de langage, autonomie, rigueur, créativité, habiletés manuelles, approche de la mesure, perception de l'espace et du temps sont quelques exemples de ce qui est travaillé à travers le contenu à enseigner décrit ci-dessous.

- Le concept de « vivant » : se représenter, puis observer et manipuler divers éléments matériels et supports ; identifier les obstacles de la pensée des jeunes élèves pour pouvoir déconstruire-reconstruire une définition scientifique du vivant adaptée au niveau des apprenants ;
- Le monde animal : aborder la morphologie, les modes de vie/déplacement, les étapes de développement, la classification simplifiée ; se questionner sur l'accueil des animaux en classe (élevages), réaliser une démarche documentaire au service des questions que l'on se pose, garder trace des apprentissages sous un format accessible à l'enfant pré-lecteur ;
- Le monde végétal, aisément accessible : à partir de questions simples d'enfants (D'où viennent les graines ? Qu'est-ce qu'un fruit ? De quoi se nourrit une plante ? Etc.), observer de manière multisensorielle et structurée des végétaux de notre environnement et les représenter fidèlement ; utiliser des outils de détermination adaptés ; expérimenter, réaliser des semis pour identifier les conditions de germination et de croissance des végétaux ; collecter et garder trace.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE intégrée comprenant cette AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques précités ;
- Se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière de qualité, s'en approprier le contenu et pouvoir transposer celui-ci à un public d'enfants ;
- Employer un lexique scientifique précis et correct ; formuler ses idées/arguments/consignes de manière claire et structurée ;
- Se confronter au réel et collecter des traces pertinentes : au départ d'un questionnaire, observer, manipuler/expérimenter, à l'aide des cinq sens et/ou d'outils appropriés, pour décrire, comparer, catégoriser, identifier et représenter le réel ; réaliser avec soin un schéma/dessin scientifique annoté ;
- Analyser et utiliser les référentiels et programmes de sciences pour concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage porteuses de sens pour des jeunes élèves (réflexion sur la situation mobilisatrice), en respectant les étapes de la démarche de recherche ; identifier les croisements disciplinaires ;
- Proposer, concevoir et utiliser divers outils, supports didactiques et traces de structuration adaptés au public-cible.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : http://enseignement.be/download.php?do_id=15913
Le Référentiel de Sciences du Tronc Commun : http://www.enseignement.be/download.php?do_id=17241
Le programme maternel du CECp : <https://www.cecpc.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>
<https://www.hypothese.be/>
<https://fondation-lamap.org/>
<https://junior.edumedia-sciences.com/fr/>
<https://didacsciences.be/>
Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français, didactique et communication orale	
Alias : FranCom	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1120	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 60 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : L. Daubercies (laurence.daubercies@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Techniques de communication orale
- [Activité 2](#) : Français et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Après avoir suivi l'unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- reconnaître et sélectionner un conte, le lire à voix haute, en analyser le sens et les multiples composantes afin d'en proposer une exploitation didactique pertinente ;
- s'orienter dans le programme de français, y sélectionner des activités pertinentes en littérature jeunesse et être capable de les adapter adéquatement à un public et un contexte donnés ;
- concevoir une activité d'apprentissage pertinente en littérature de jeunesse (en ce compris les contenus-matière et les objectifs d'apprentissage) ainsi que son matériel ;
- produire une analyse réflexive d'une activité d'apprentissage donnée en littérature de jeunesse ;
- maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différentes natures et fonctions grammaticales dans la phrase française afin d'en comprendre le sens et d'être en mesure d'expliquer adéquatement celui-ci à des enfants (types de phrases, analyse en grands groupes, classes et fonctions grammaticales, voix active et voix passive) ;
- maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différents temps de conjugaison, ainsi que leur concordance ;
- employer une diction intelligible, une syntaxe correcte ainsi qu'un vocabulaire riche, précis et varié ;
- utiliser la complémentarité du langage verbal, non verbal et paraverbal ;
- adapter ses interventions aux différentes situations de communication ainsi qu'aux différents publics.

N.B. : la correction et la qualité de la langue (à l'inclusion de l'orthographe, le cas échéant) seront prises en compte dans chaque activité d'évaluation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Juries* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FranCom	...	...	...	20 %	80 %	...	20 %	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français, didactique et communication orale	
Alias : FranCom	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage vise à faire acquérir des techniques de communication orale qui correspondent au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur-riche. Les étudiant·e·s seront amené·e·s d'une part à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger, et d'autre part à prendre confiance en eux et à réguler leurs comportements non verbaux et paraverbaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- employer une diction intelligible, une syntaxe correcte ainsi qu'un vocabulaire riche, précis et varié ;
- utiliser la complémentarité du langage verbal, non verbal et paraverbal ;
- adapter ses interventions à différentes situations de communication ainsi qu'à différents publics.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (prise de notes étudiant·e·s)

Sources bibliographiques principales

- Boisseau, Ph. (2005). *Enseigner la langue orale en maternelle*. Retz.
- Cellier, M. (2019). *Le vocabulaire à l'école maternelle*. Retz.
- Florin, A. (1995). *Parler ensemble en maternelle*. Ellipses.
- Goëtz Geoges, M. (2006). *Apprendre à parler avec des comptines*. Retz.
- Malineau, J.-H. (2010). *Le trésor des virelangues. Dix dodus dindons et quatre coqs coquets*. Albin Michel Jeunesse.
- Perrier, J. et Chauvel, D. (1992). *La voix. 50 jeux pour l'expression vocale et corporelle*. Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Évaluation : exposé oral réalisé dans le cadre du travail annuel (hors session).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français, didactique et communication orale	
Alias : FranCom	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 48 h		A.A. : Français et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'activité d'enseignement chemine dans la littérature de jeunesse et sa didactique par le biais du conte. Pour permettre la compréhension fine et l'exploitation du support, elle fournit non seulement des outils d'analyse littéraire, mais également des outils linguistiques.

1) Étude de la littérature de jeunesse : le conte

Les étudiant·e·s analyseront différents contes traditionnels selon leurs aspects littéraires, psychanalytiques, sociologiques et historiques en vue de faire découvrir aux enfants un patrimoine commun.

Différentes activités font vivre aux étudiant·e·s les étapes de la conception et de la mise en place d'un dispositif didactique explorant le sens et les dimensions langagières de supports de littérature jeunesse relevant du genre du conte :

- lecture expressive d'albums à voix haute ;
- découverte et visite de lieux consacrés à la littérature de jeunesse ;
- analyse interactive des supports et de leurs ramifications didactiques (langue, rapport à l'écrit, culture littéraire, développement de la posture « chercheur de sens » chez l'enfant...) ;
- découverte d'activités liées à la littérature de jeunesse dans le programme Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- choix, analyse et présentation de contes à partir des différents critères présentés dans le module ;
- conception d'une activité d'apprentissage et de son matériel ;
- discussion des contenus-matière et des objectifs d'apprentissage ;
- mise en œuvre de l'activité d'apprentissage conçue.

2) Étude de la langue : grammaire et conjugaison

Les étudiant·e·s reverront les classes et fonctions grammaticales dans la phrase, ainsi que les différents temps de conjugaison et leur concordance.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- reconnaître et sélectionner un conte, le lire à voix haute, en analyser le sens et les multiples composantes afin d'en proposer une exploitation didactique pertinente ;
- s'orienter dans le programme de français, y sélectionner des activités pertinentes en littérature jeunesse et être capable de les adapter adéquatement à un public et un contexte donnés ;
- concevoir une activité d'apprentissage pertinente en littérature de jeunesse (en ce compris les contenus-matière et les objectifs d'apprentissage) ainsi que son matériel ;
- produire une analyse réflexive d'une activité d'apprentissage donnée en littérature de jeunesse ;
- maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différentes natures et fonctions grammaticales dans la phrase française afin d'en comprendre le sens et d'être en mesure d'expliquer adéquatement celui-ci à des enfants (types de phrases, analyse en grands groupes, classes et fonctions grammaticales, voix active et voix passive) ;
- maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différents temps de conjugaison, ainsi que leur concordance.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (prise de notes étudiant·e·s)

Sources bibliographiques principales

Corpus de contes d'après Grimm, Perrault, Andersen (Folio, coll. « Livre de poche »).

Corpus d'albums illustrés (selon la sélection annuelle communiquée au cours).

Braun, A. et Cabillau, J.-Fr. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte*. Plantyn.

Bettelheim, B. (1973). *Psychanalyse des contes de fées*. Ed. Poche.

Centi, V., D'Anna, V., Delbrassine, D. et Dozo, B.-O. (2022). *Comprendre la littérature de jeunesse*. L'Ecole des Lettres.

Duprey, G. et Duprey, S. (2006). *Parcours lectures 4 à 6 ans*. Accès éditions.

Lecullée, C. (2017). *La maternelle, une école de littérature*. Canopé éditions.

Poslaniec, C. (2008). *(Se) former à la littérature de jeunesse*. Hachette Éducation.

Prince, N. (2010). *La littérature de jeunesse*. Armand Colin.

Remy, P. et Leroy, P.-M. (2016) *Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer*. Editions Atzéo.

Tauveron, C. (2002). *Lire la littérature à l'école de la GS au CM*. Hatier Pédagogie.

Van der Linden, S. (2021). *Tout sur la littérature jeunesse. De la petite enfance aux jeunes adultes*. Gallimard Jeunesse.

Wallonie-Bruxelles Enseignement (2020). *Référentiel des compétences initiales*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Ministère Administration générale de l'Enseignement, pp. 27-37.

Wallonie-Bruxelles Enseignement (2020). *Programme d'études pour l'enseignement maternel*. Fédération Wallonie-Bruxelles.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ● Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1112	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Aurélia Castillejos (aurelia.castillejos@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Démontrer sa maîtrise des contenus théoriques tels que le comportementisme ; le romantisme ; le constructivisme et le socioconstructivisme ; le fonctionnement de la mémoire ; les conditions d'efficacité d'un apprentissage ; les 4 piliers de l'apprentissage selon les neurosciences.
- Comprendre et analyser les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire, ainsi que les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

Contenu de l'activité

- Qu'est-ce qu'apprendre ? / Qu'est-ce qu'enseigner ?
- Le Comportementisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)
- Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)
- Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)
- Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)
- Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)
- Approche neuroscientifique des apprentissages

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage - processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Gagné, Laroche, Eustache (date). La mémoire
- Houdé, O. (2018). L'école du cerveau. Bruxelles: Mardaga
- Bee et Boyd (2012). Psychologie du développement: les âges de la vie. Québec: Erpi
- Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F.(2021). Les neurosciences cognitives dans la classe: Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines
- Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le cerveau et les apprentissages. Paris: Nathan (Les Repères pédagogiques).
- Stordeur, J. (2017). Comprendre, apprendre, mémoriser: les neurosciences au service de la pédagogie. De Boeck (Pédagogie et Formation).
- Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre: pour choisir nos pratiques. De Boeck.
- Tardif, E., et Doudin, P-A. (2022). Neurosciences et cognition. Perspectives pour les sciences de l'éducation. Louvain-la-Neuve: De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	...	...	...	...	100 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1113	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Emmanuelle Remy (emmanuelle.remy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les domaines « Géométrie en maternelle, p1 et p2 – Grandeurs en maternelle, p1 et p2 », l'étudiant-e sera capable de :

- Maîtriser et expliquer clairement les notions théoriques et aspects didactiques associés
- Utiliser, créer, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.

Contenu de l'activité

Pour chaque domaine : le cours sera l'occasion de clarifier les notions de base et de développer les aspects didactiques associés. Les étudiants seront amenés à observer, analyser, concevoir, réaliser des activités/jeux. Les étudiants expliqueront leur démarche à autrui afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (notes et productions des étudiants) | |

Sources bibliographiques principales

Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1	...	...	...	30 %	70 %	...	30 %	70 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel est améliorable en seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Formation géographique et didactique de la discipline	
Alias : Geo-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1114	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Luc Willems (luc.willems@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☞ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À la fin de l'U.E., par le biais des différents modules, l'étudiant devra montrer sa capacité à critiquer une activité d'apprentissage (quant à son adaptation) des enfants de la maternelle à la P2. Au travers de cette activité, il démontrera sa maîtrise des contenus disciplinaires spécifiques à la géographie, sa connaissance des processus d'apprentissage abordés lors de cette U.E..

Contenu de l'activité

Découverte de la perception de l'espace par des enfants de la 3e maternelle à la 2e primaire.

- Découverte de la notion de temps (chronologie proche) par le biais de la météorologie
- Réalisation/utilisation d'un local/d'une maquette adaptée aux élèves en fonction de leur âge.
- Adaptation du vocabulaire utilisé en géographie versus autres disciplines.
- Aborder la météorologie pour des enfants de la maternelle à la P2
- Utilisation des référentiels et jeu de l'interdisciplinarité
- Analyse réflexive didactique et méthodologique des activités vécues.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Capacité à réaliser une analyse réflexive tant didactique que méthodologique d'une activité d'apprentissage en géographie similaire à celles abordées durant l'U.E.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- L. Willems. Perception de l'espace par l'enfant. Notes de cours, 2023
 B. Verschieren -Dupuis, La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, Ed. De Boeck, 1992, 273 p.
 B. De Lièvre et L. Staes, La psychomotricité au service de l'enfant, Ed. De Boeck & Belin, 2000, 327 p.
 M. Francotte, Éduquer par le mouvement, Ed. De Boeck, 1999, 171 p.
 J. Tardif. L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement, Montréal, Ed ; Chenelière, Chenelière éducation, 2006, 384 p.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ● Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Geo-1	...	...	...	...	100 %	...	...	100%	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	
Alias : EPC-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLPS1115	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Dubuisson (francois.dubuisson@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

- 1) démontrer la maîtrise des différents repères théoriques et pratiques de base des quatre visées du référentiel de l'EPC ;
- 2) démontrer sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.

Contenu de l'activité

Le cours s'emploiera à :

1) présenter le cadre général de l'EPC et éveillera à ses enjeux, compétences, pratiques et objectifs fondamentaux (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) et à sa didactique ;

2) initier aux repères théoriques et pratiques de la pensée autonome et critique (1ère visée du référentiel EPC), de la connaissance de soi et de l'autre (2ème visée) et de la vie collective en démocratie (3ème et 4ème visées), notamment dans une perspective transversale et interdisciplinaire.

Les notions de démocratie et de citoyenneté seront investiguées en particulier.

Dans la lignée des « Nouvelles pratiques philosophiques » et de la philosophie avec les enfants (Michel Tozzi, Johanna Hawken, Edwige Chirouter...), nous travaillerons le questionnement philosophique comme compétence et l'utilisation de supports divers comme base d'une activité ou d'une discussion philosophique avec les élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté

5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : film, exposition, théâtre, etc. | |

Sources bibliographiques principales

- Littérature jeunesse (Mario Ramos...) exploitée en guise de support.
- Autres supports : Revue « Philéas & Autobule », Les « Philo-fables » de Michel PIQUEMAL, etc.
- Michel TOZZI, Penser par soi-même, Initiation à la philosophie, Chronique sociale, 1994 [8e édition : 2020].
- Johanna HAWKEN, 1... 2... 3... Pensez ! Philosophons les enfants !, Chronique sociale, 2019.
- Edwige CHIROUTER et Nathalie PRINCE, Lumières de la fiction. Philosophie (avec les enfants) et littérature (de jeunesse), Raison Publique, 2019.
- PHILOCITÉ, Philosopher par le dialogue, Quatre méthodes, Vrin, 2020.

- Guide de l'animateur en pratiques philosophiques (Pôle Philo).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-1	...	...	...	...	100 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence au cours représente un atout afin de profiter des échanges en classe.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline	
Alias : Mus-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1117	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Isabelle Masset (isabelle.masset@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☒ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :

- Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, de moduler sa voix (parlée et chantée).
- Rédiger une préparation écrite correcte dans différents domaines : apprentissage et exploitation d'un chant, exploration sonore, rondes et jeux dansés.
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire : des percussions indéterminées et le carillon.
- Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon.
- Reconnaître, reproduire et lire dans les contextes des chants ou d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.
- Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon : de 10 à 12 accords.
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore.
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances basiques des instruments de musique, fabrication d'instruments simples.
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.).

Contenu de l'activité

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans les référentiels et les programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles s'intégrant à l'ECA et à la dimension transversale du PECA pour l'enseignement fondamental et en particulier de la classe d'accueil à la 2e primaire. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace. L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux :

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Les variations des 4 paramètres sonores.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.

Durant ce deuxième quadrimestre, nous consoliderons chez nos étudiants les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et orientées vers le développement du PECA. Nous exploiterons en particulier les traditions carnavalesques et la fabrication d'instruments traditionnels et innovants. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront mises à l'honneur et particulièrement dans le domaine de l'expression vocale, rythmique et instrumentale.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizires, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-1b	...	...	...	40 %	...	60 %	40 %	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline	
Alias : Plast-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1118	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Isabelle Hamonic (isabelle.hamonic@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- 🌀 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- 🌀 Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- 🌀 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Témoigner de la curiosité, de l'engagement dans ses réalisations, du respect du cadre, du matériel et des condisciples.
- Formuler ses intentions et s'exprimer sur ses productions ou celles des pairs.
- Utiliser un vocabulaire spécifique adéquat.
- Maîtriser, restituer et appliquer les fondamentaux de :
 - la couleur
 - du graphisme
 - la composition
 - la perspective visuelle
 - des tracés géométriques
 - la structure du visage et corps humain
 - des procédés d'observation du réel
 - des démarches créatives
- Maîtriser, utiliser et transférer différents procédés techniques, graphiques ou picturaux.
- En situation de production, chercher des réponses sensibles, personnelles et pertinentes.
- Dépasser ses représentations initiales et explorer la diversité des réponses possibles.

Contenu de l'activité

- Notions de perspective visuelle
- Techniques d'observation et de transcription du réel
- Tracés géométriques
- Formalisation de démarches créatives - Détournements - Recherches
- Expérimentations techniques - médiums - outils - supports

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le cours d'éducation plastique met les étudiants en contact avec la matière et les techniques, le vocabulaire et le langage plastique ainsi qu'avec du patrimoine culturel.

Il cherche en outre un constant transfert entre la culture artistique, les productions des étudiants et les compétences à développer au sein des classes de l'enseignement M1 à P2 (cf. « Les Référentiels de Compétences Initiales »)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : productions, réalisations personnelles | |

Sources bibliographiques principales

De nombreux ouvrages concernant les théories et les pratiques artistiques, les artistes et les courants, les activités de découverte et de réalisations à destination des classes M1 à P2 ont servi à nourrir le contenu du cours d'éducation plastique. Ces ouvrages sont pour un certain nombre à disposition en classe, d'autres sont disponibles à la demande ou sont amenés ponctuellement en classe dans le cadre d'une matière précise.

Quelques incontournables :

- Brisson C., « Clefs pour l'art », Luçon, 1994.
- Gaillot B.-A., « Arts plastiques. Eléments d'une didactique critique », Paris, Ed. puf éducation et formation, 2006.
- Jullien M., « Erreurs et créations en arts plastiques », Beaumes-les-Dames, Ed. Nathan pédagogie, 1994.
- Mettoudi C., « Comment enseigner les activités artistiques en maternelle », Paris, Ed. Hachette Education, 2011.
- Rey C., « Les arts plastiques à l'école », Paris, Ed. Bordas, 1998.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ● Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1b	...	...	...	50 %	50 %	...	50 %	50 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les productions qui constituent le TA sont rendues au fur et à mesure de leur réalisation aux dates précisées, toujours en mains propres, en classe et durant les séances de cours. Les retards peuvent entraîner une note diminuée, voire une non-évaluation du travail.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1119	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Élodie Remy (elodie.remy@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Éducation corporelle et didactique de la discipline
- **Activité 2** : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Vivre corporellement des situations en milieu aquatique adaptées à l'enseignement maternel et être capable d'effectuer un sauvetage correct afin de sortir une victime hors de l'eau (saut, plongeon du sauveteur, nage d'approche, remorquage, sortie de l'eau).
- Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire et appareil respiratoire).
- Comprendre les liens entre les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire avec l'éducation physique et à la santé.
- Concevoir, en partenariat avec le cours d'éducation plastique, un tapis sensoriel destinés aux enfants de M1-P2 dans le cadre d'un cours de psychomotricité en classe.
- Créer du petit matériel de psychomotricité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique. Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique. Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECS-1b	...	...	...	100 %	*	**	100 %	*	**

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Plusieurs critères repris dans la grille d'évaluation générale seront évalués en session.

****** L'examen oral correspond à la natation, toute ou en partie évaluée en session

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte sur la natation et permettra à l'étudiant de :

- évoluer de manière sécuritaire en milieu aquatique en vue d'encadrer un groupe d'enfants dans le petit bassin ;
- perfectionner ses techniques de nage ventrale et/ou dorsale ;
- comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour des élèves de M1-P2 ;
- maîtriser les techniques de sauvetage en milieu aquatique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Savoir nager : maîtriser une technique dorsale et/ou ventrale.
- Dans la grande profondeur : savoir plonger et aller rechercher un objet au fond de l'eau.
- Dans la petite profondeur : savoir réaliser des roulades avant et arrière, des étoiles de mer sur le ventre et le dos, aller s'asseoir au fond du bassin.
- Réaliser une séquence complète de sauvetage (saut, plongeon du sauveteur, nage d'approche, remorquage, sortie de l'eau)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-infos, numéro spécial, Gestinfo.
 Equipe CPP/CPC, Natation à l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde.
 Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

PRE-REQUIS EN NATATION : L'étudiant doit savoir nager. Il doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte :

- 1) sur l'élaboration d'un tapis sensoriel (en partenariat avec le cours d'éducation plastique).
- 2) sur la confection de petits matériels destinés à être utilisés par l'étudiant en classe et en salle, pendant ses stages et sa pratique future.
- 3) sur l'approche de l'anatomie du corps humain et de son fonctionnement physiologique. Elle permettra aux étudiants de compléter leurs connaissances théoriques dans ce domaine.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Élaborer un tapis sensoriel transportable, sécuritaire, attractif, ... et qui soit utilisable dans la pratique professionnelle (tout en respectant les critères du cours d'éducation plastique).
- Confectionner des balles de jonglage, des masques et des rubans de GRS.
- Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain en ce qui concerne les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
- TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.
- BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
- MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLPS1201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (UE PedA-3)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 192 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Sabine Godechard (sabine.godechard@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Technopédagogie (Q1)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- 🌀 Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- 🌀 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Fondée sur l'UE Pédagogie appliquée 1, cette UE a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves.

Cette UE met l'accent sur les méthodes d'enseignement dans l'enseignement préscolaire tout en envisageant également leur transposition.

Il s'agira de :

- S'appropriier les nouveaux concepts pédagogiques et démarches méthodologiques, et les mobiliser lors des AFP dans une perspective de transfert lors des stages.
- Mobiliser des compétences numériques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'unité d'enseignement, en plus de fournir une assise théorique solide, permet de consolider la pratique du métier. En atelier de formation professionnelle, il s'agira de préparer les activités d'enseignement dans les différents domaines d'apprentissage. Ces activités permettront d'outiller les étudiants pour les stages dans les différents degrés de l'enseignement préscolaire.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-2	...	...	...	100 %	...	...	Report	...	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Évaluation intégrée autour des AFP et des stages.

Au terme du premier stage, après le conseil didactique, l'étudiant recevra un retour formatif et diagnostique.

Lors du second stage, l'étudiant devra intégrer de manière pertinente et correcte les contenus développés dans chacune des AA. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant est tenu de respecter les exigences de cette fiche UE ainsi que la convention et les consignes de stage. Il doit également mettre en œuvre les différentes facettes du métier d'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 96 h	A.A. : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des stages les étudiants assurent la prise en charge quotidienne d'activités d'apprentissage. Ils rédigent des préparations de leçons ainsi qu'une analyse réflexive de leur pratique. Ils seront particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves, ainsi qu'à la correction de la langue orale et écrite.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Maîtriser la langue orale et écrite dans les différentes situations scolaires
- Concevoir des activités pour des classe de M1-2-3, les conduire et les ajuster si nécessaire
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique, l'évaluation et la structuration
- Pratiquer la classe - ateliers (Stage 1 et 2) ainsi que la pédagogie par projet (stage 2)
- Varier ses méthodes d'enseignement et les justifier compte tenu du contexte rencontré sur le terrain
- Présenter, décrire et analyser des situations problématiques, insatisfaisantes, de manière objective (autoévaluation).
- Porter un regard réflexif (analyser) sur le stage à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion (autoscopie).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Document « consignes générales de stage »
- Guide de stage

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h		A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- En AFP préparatoires aux stages, seront abordées les notions suivantes : La classe-ateliers, les différents domaines d'apprentissage, le nouveau référentiel des compétences initiales, les compétences disciplinaires, les compétences transversales, les concepts-clés repris dans les préparations écrites, la pédagogie par projet.
- Les deux entrées possibles dans le programme sont abordées : l'axe « programme ou structuration » avec identification des compétences à construire dans la continuité et l'axe « vie de classe » en partant des questionnements et propositions d'enfants en lien avec la PPP.
- Favoriser la démarche contextualisation-décontextualisation recontextualisation (transfert théorie/pratique) : micro enseignements

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Concevoir des activités pour des classe de M1-2-3, les conduire et les ajuster si nécessaire
- Maîtriser la langue orale et écrite dans les préparations de leçons écrites et lors des présentations orales
- Concevoir des activités pour des classe de M1-2-3, les conduire et les ajuster si nécessaire
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique, l'évaluation et la structuration
- Méthodologie de la classe - ateliers ainsi que la pédagogie par projet
- Concevoir et présenter des leçons d'apprentissages dans les différents domaines du RCI
- Porter un regard réflexif (analyser) à travers un cadre théorique sur les leçons présentées

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Les AFP s'appuient sur les cours théoriques de Pédagogie générale (B1), Méthodologie de l'enseignement et Évaluation des apprentissages

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les AFP sont préparatoires aux stages et la participation à ceux-ci est donc obligatoire. La participation aux exercices (présentation orale T1 et mini projet) est obligatoire. L'évaluation sera formative. Toute absence sera justifiée (CM par exemple) sous peine de se voir refuser l'accès aux stages. La cote finale pour cette AA sera la cote obtenue pour l'ensemble des deux stages.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie appliquée 2	
Alias : PedA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- **Produire des supports visuels attractifs pour la classe** : Apprentissage des principes du design pédagogique et des outils de création graphique (ex. : Canva, Genially) pour la conception des supports de cours attractifs et interactifs.
- **Maîtriser les techniques de base du montage vidéo de son importation à sa diffusion**. Découverte des fonctionnalités du montage vidéo suivi d'une post sonorisation via des outils simples.
- **Concevoir des enregistrements sonores** : Découverte des outils d'enregistrement et de montage audio pour créer des contenus sonores (spectacle de marionnettes, danses, ateliers découvertes).
- **Concevoir un ouvrage numérique**.
- **Exploiter le potentiel du Tableau Blanc Interactif (TBI)** : Maîtrise des fonctionnalités d'un TBI pour des leçons dynamiques et participatives.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue de ce module de 12h, les étudiants seront capables d'utiliser des outils numériques pour créer, modifier, diffuser différents types de contenus numériques pour des objectifs d'apprentissage variés.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (notes et productions des étudiants)

Sources bibliographiques principales

Modèle de Develay Michel (De l'apprentissage à l'enseignement, ESF)

Bruner, J. (1983). Le développement de l'enfant. Savoir faire savoir dire. PUF.

Bruner, J. (1997). L'éducation, entrée dans la culture (Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle), Col. Psychologie, Retz, Paris. Ed. américaine originale : *The Culture of Education, Harvard University Press, 1996.

Doise, W., Mugny, G. (1981) Le Développement Social de l'intelligence, InterEditions, Paris.

Linard, M. (2001) Concevoir des environnements pour apprendre : l'activité humaine, cadre organisateur de l'interactivité technique. In Delozanne, E. & Jacoboni, P., Interaction homme-machine pour la formation et l'apprentissage humain, Sciences et techniques éducatives, 8 (3-4), 211-238

Vygotski, LS. (1934,1985) Pensée et langage, Editions Sociales, traduction française 1985, Paris : Réédition 1997, La Dispute, Paris.

Reboul Olivier (1980). Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement. Presses Universitaires de France, 1^{er} janvier 1980.

Jean Houssaye. Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne 2000, 3^e Éd., 1^{re} Éd. 1988

Philippe Meirieu, Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés, Paris, ESF éditeur, 2013

LIEURY Alain, "35 notions de psychologie cognitive", éd DUNOD, Paris 2015

CRAHAY M., Psychologie de l'éducation, éd PUF, 1999

E. Vellas, Laboratoire LIFE, Université de Genève. FPSE Paru in Enjeux pédagogiques, n°10, novembre, 2008 Source : CRAHAY M., psychologie de l'éducation, éd. PUF 1999

ROSSI JP., Les mécanismes de l'apprentissage, modèle et applications. Éd. De Boeck

Solar (Neuropsychologie), septembre 2014 Ghyslain Samson, Université du Québec à Trois-Rivières, Conseiller pédagogique, Commission scolaire de l'Énergie, Shawinigan

HOUDE Olivier, L'école du cerveau, éd. Mardaga, Bruxelles 2018

EUSTACHE F. & GUILLERY-GIRARD B., La neuroéducation : la mémoire au centre des apprentissages. Éd. Odile Jacob, Paris 2016

http://www2.ulg.ac.be/lem/StyleApprent/StyleApprent_CG/page_02.htm <https://www.youtube.com/watch?v=J472SwiPrZ>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

1. Évaluation formative (tout au long du module)

Les ateliers pratiques des modules 1, 2 et 3 serviront d'évaluation formative continue. Les étudiants seront évalués sur leur participation et leur capacité à utiliser les outils (Canva, Genially, logiciels de montage vidéo/audio, Book creator et OpenBoard) pour réaliser les tâches demandées.

2. Évaluation sommative (lors de l'évaluation de la pédagogie du projet mise en place lors du stage 2)

Cette évaluation intégrée devra être réalisée sous la forme d'un genially visant à juger la capacité des étudiants à utiliser les outils et les principes vus en cours dans un contexte réel, tel que celui d'un stage.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pratiques de la langue française 2	
Alias : ML-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : L. Daubercies (laurence.daubercies@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, les étudiant.e.s devront montrer leur capacité à s'exprimer correctement et avec précision, tant à l'oral qu'à l'écrit, afin d'offrir leur langage en modèle aux enfants dans leur contexte professionnel futur. Les étudiant.e.s devront par ailleurs montrer leur maîtrise de l'orthographe lexicale et grammaticale, ainsi que de certains champs lexicaux spécifiques à leur future réalité professionnelle.

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir :

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

N.B. : la correction et la qualité de la langue (à l'inclusion de l'orthographe, le cas échéant) seront prises en compte dans chaque activité d'évaluation.

Contenu de l'activité

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à réaliser des activités pratiques variées :

- analyse, résumé et production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres au futur contexte professionnel ;
- travail de l'orthographe grammaticale et lexicale ;
- dictées ;
- enrichissement du lexique ;
- exercices logiques et synthétiques.

Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant approfondir une remise à niveau relative à la maîtrise des savoirs langagiers (morphosyntaxe, orthographe, conjugaison). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ● E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : prise de notes étudiants | |

Sources bibliographiques principales

Braun, A. et Cabillau, J.-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Plantyn.
 Grevisse, M. (2005). *Le bon usage*. Duculot.
 Laurent, N. dir. (2019). *Bescherelle. La conjugaison*. Hatier.
 Lebrun, C. (2018). *800 mots pour réussir*. Belin Éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	0	50 %	0	0	50 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1203	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Laurence Louis (laurence.louis@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Formation géographique et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Formation historique et didactique de la discipline
- [Activité 3](#) : Formation économique et sociale et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

☯ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échec, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser et mettre en œuvre une démarche de recherche (ou d'investigation scientifique) y compris en pratiquant le terrain ;
- S'approprier des concepts (vocabulaire spécifique), connaissances, outils et démarches didactiques dans chacun des champs disciplinaires impliqués dans l'UE dans le but de les réinvestir, en suivant les prescrits des différents référentiels, dans un contexte neuf, avec des élèves de 3 à 8 ans ;
- Établir des liens entre les savoirs et savoir-faire du Référentiel des Compétences Initiales pour développer une approche sensible et interdisciplinaire de l'environnement naturel et social afin de permettre à l'enfant de mieux comprendre le monde complexe dans lequel il vit ;
- Démontrer son esprit critique à travers une analyse réflexive s'appuyant de manière adéquate sur des ressources et outils abordés dans le cadre du cours ;
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde et sa diversité ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1-Cette formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique des disciplines ciblées, vise la maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le niveau concerné (de la maternelle jusqu'à la 2ème primaire) et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la psychomotricité et la philosophie et citoyenneté.

Axe 4- Formation didactique et pédagogique : didactique des disciplines historique, géographique, sciences économiques et sociales associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le niveau concerné (le Référentiel des compétences initiales ainsi que le Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale jusqu'à la 2ème primaire), à savoir prioritairement.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHGES	10 %	...	...	20 %	70 %	...	30 %	70 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel du Q1 sera évalué sur base de la participation active des étudiants à la pratique de terrain proposée de manière intégrée.

Le travail annuel du Q2 sera évalué sous la forme de travaux à rendre et/ou à présenter en classe.

En seconde session, le travail annuel sera évalué sur base d'un travail compensatoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation géographique et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Au départ d'une sortie de terrain questionnant et explorant le milieu choisi, les étudiants seront amenés à collecter des informations sur les occupations du sol actuelle et leur localisation. Des croisements seront faits avec les deux autres disciplines, notamment par le repérage de traces visibles actuellement donnant des informations sur le passé et sur le mode de vie des habitants de l'époque.

Après avoir observé et analysé ces repères spatiaux et leur représentation, les étudiants seront amenés à rédiger la préparation complète d'une activité de découverte d'un milieu, à l'aide d'outils similaires permettant de structurer l'itinéraire suivi et de mettre en évidence les découvertes. Ces outils seront remis en perspective face au niveau cognitif des Es, de la M1 à la P2.

Différents outils de représentation spatiale seront abordés, analysés (photos, croquis / dessin, maquette, plan) et discutés en lien avec les capacités cognitives des élèves de la M1 à la P2.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de...

- Utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline géographique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.
- Identifier des indices géographiques de transformation d'un milieu ;
- Concevoir, analyser et évaluer des activités explorant l'espace et adaptées au niveau des élèves ;
- Distinguer et appliquer la démarche de recherche dans des activités à destination des élèves du préscolaire et relevant de la formation humaine et sociale ;
- Identifier et mettre en relation des concepts théoriques et notions issus de la recherche en éducation dans le but d'interroger sa pratique en formation humaine et sociale ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Lussault, M., & Levy, J. (2003). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.

Géoconfluences. Glossaire. Disponible sur <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire>

L. Willems. Perception de l'espace par l'enfant. Notes de cours, 2023

B. Verschaeren -Dupuis, La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, Ed. De Boeck, 1992, 273 p.

B. De Lièvre et L. Staes, La psychomotricité au service de l'enfant, Ed. De Boeck & Belin, 2000, 327 p.

M. Francotte, Éduquer par le mouvement, Ed. De Boeck, 1999, 171 p.

J. Tardif. L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement, Montréal, Ed ; Chenelière, Chenelière éducation, 2006, 384 p.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : Formation historique et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Au départ d'une sortie de terrain questionnant et explorant le milieu choisi, les étudiants seront amenés à mener une démarche d'investigation pour identifier et caractériser le mode de vie d'une époque reculée. Afin de replacer les découvertes dans leur contexte temporel, une mise au point théorique sera envisagée au sujet de l'évolution de l'école maternelle à travers les âges. Les notions d'âge et de génération seront abordés lors d'une activité pratique utilisant une représentation du temps (frise chronologique ou ligne du temps) permettant dans un second temps d'interroger cette démarche de manière réflexive. Les étudiants seront enfin amenés à se questionner sur la préparation d'un outil de type calendrier (une représentation du temps) pour en dégager les incontournables didactiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de...

- Distinguer et appliquer la démarche de recherche (ou d'investigation) dans des activités relevant de la formation humaine et sociale à destination des élèves du préscolaire et début primaire ;
- Concevoir, analyser et évaluer des activités explorant le temps pour en dégager les concepts de didactique spécifique ainsi que l'approche interdisciplinaire ;
- Identifier et mettre en relation des concepts théoriques abordés dans le cadre d'une activité mobilisant les représentations du temps ;
- Maîtriser et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline historique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Équipe « fondamental » CEGé, STORDEUR, J. (avril 2005). C'est mon histoire..., Que peut signifier l'expression « Travailler l'histoire dès l'école maternelle » ?, *TRACeS*, n°170. En ligne : <https://www.changement-egalite.be/C-est-mon-histoire>
- POFFE, C. & RICHARD, F. (Septembre 2017). *(Ap)prendre son temps. La science qui se vit ; des démarches méthodologiques pratiquées dans l'enseignement fondamental à propos du temps et de sa mesure*. Liège : Asbl Hypothèses
- BUISSON, M., GREFF, E. (2014). *Construire la notion de temps à l'école maternelle*. Retz

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence ainsi que la participation active des étudiant.e.s est requise lors des séances.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation économique et sociale et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

A l'issue d'une visite de quartier, les étudiants vont découvrir les acteurs économiques et sociaux, s'interrogeront sur les transformations sociétales dans le temps et/ou suivant l'environnement.

Les représentations et la compréhension des comportements des acteurs socioéconomiques (consommateurs, travailleurs, acteurs privés et publics) permettront de mettre en exergue de manière critique les rapports sociaux entre les groupes sociaux, culturels et économiques.

L'accent est également mis sur la communication et la publicité.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Repérer les divers agents de socialisation
- Identifier, sur un terrain d'étude proche, les notions de besoins, biens individuels et collectifs
- Définir les différents rôles des acteurs sociaux dans un environnement précis.
- Formuler des hypothèses sur les différences qui peuvent exister entre les règles et les comportements suivant des contextes précis
- Au départ d'une visite de terrain, collecter des informations économiques et sociales, dresser une liste des acteurs rencontrés et déterminer leurs rôles économique et social

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Bien gérer son argent pour enfants – Elsa édition (Broché, 2024)

Outils pour enseigner – Education à la citoyenneté – apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans (De Boeck, 2000)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Visite de terrain / Atelier de réflexion.

La présence et la participation active des étudiants lors des séances sont requises.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation et expression plastiques et Formation manuelle, technique, technologique, numérique	
Alias : PlastFMTTN	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1204	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Isabelle Hamonic (isabelle.hamonic@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : FMTTN et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☯ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☯ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☯ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

OBJECTIFS

Plast-2

- Vivre des expériences esthétiques et sensibles.

- Exercer la curiosité et l'imaginaire ainsi que l'esprit critique et l'autonomie en vue de développer l'expression et les pratiques personnelles.

- Concevoir des séquences d'apprentissage témoignant d'une maîtrise disciplinaire et en cohérence avec le *Référentiel*.

FMTTN

- Connaître et identifier des matériaux, outils et techniques, en comprendre les spécificités et usages.

ACQUIS ÉVALUÉS (l'étudiant sera capable de :)

Plast-2

- élargir son champ lexical spécifique à la discipline et l'utiliser à bon escient ;

- maîtriser des techniques, médiums et outils, modes de représentation et procédés ou processus de création plastiques abordés au cours ;

- s'approprier de manière autonome et critique des contenus disciplinaires nécessaires aux pratiques de stages ;

- proposer des séquences d'apprentissage structurées et en cohérence avec les prescrits légaux.

FMTTN

- En situation de production, choisir et utiliser adéquatement des outils, matériaux, médiums ou techniques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

PISTES DESCRIPTIVES

Plast-2

Lors d'activités méthodologiquement modélisantes et en opérant des transferts constants théorie-pratique, les étudiants poursuivront l'acquisition de procédés plastiques ainsi que des références culturelles en lien, pour concevoir et mettre en pratique lors des stages des séquences d'apprentissage structurées et motivantes.

FMTTN

En situation de production, les étudiants seront sensibilisés aux spécificités de différents matériaux, médiums, outils et techniques. Ils pourront ainsi, à terme, les choisir de façon autonome et les utiliser de manière optimale et sécurisée.

SYNTHÈSE

Plast-2

Au B2 le cours vise, par la confrontation avec la matière, les techniques et par des expériences sensibles ou singulières, à ce que l'étudiant s'approprie le langage plastique et du patrimoine culturel à des fins de réalisations originales, personnelles ou collectives, ainsi qu'à l'élaborations de dispositifs d'apprentissage structurés et motivants.

FMTTN

Le développement du bagage technique et de capacités motrices enrichira les libertés potentielles lors des productions artistiques et d'expression.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PlastFMTTN	20 %	...	...	20 %	...	60 %	40 %	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen oral consiste en la présentation d'une séquence d'apprentissage en deux phases (Jeu découverte + activité de production « à la manière de ») destinée aux enfants de M1 à M3, comportant une partie théorique (biographie, contenu-matière, préparations, sources) et une partie pratique d'une ou plusieurs réalisations (le jeu + la ou les traces de réalisations « test » préalables à toute finalisation et rédaction de préparation). Cette présentation, certes moment d'évaluation, est également l'aboutissement d'une démarche de longue haleine. Il serait regrettable de ne pas la partager pour bénéficier d'échanges et critiques constructives entre pairs. Pour cette raison la présentation se déroulera avant la session d'examens, si possible durant la semaine la précédant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Éducation et expression plastiques et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : PlastFMTTN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : FMTTN et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Approche pratique, active et progressive par le biais de diverses réalisations 2 D et 3 D dont les spécificités matérielles et techniques seront fonction des possibilités, contraintes ou opportunités et en lien avec des ouvertures culturelles potentielles.

A titre d'exemple :

- Techniques particulières de peintures,
- préparations de supports,
- usages des colles et vernis,
- ciseaux, couteau à casser, rogneuse,
- impressions et multiples,
- papier mâché, papier artisanal,
- tissage,
- Plâtre et bandes plâtrée ...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Savoirs :

- Connaître des outils, supports, médiums et procédés divers, d'usages courants ou non. En maîtriser les utilisations, les avantages et éventuels dangers.

Savoir-faire :

- Utiliser le vocabulaire spécifique aux outils, supports, médiums et procédés.
- Réaliser des productions au fini précis et soigné témoignant d'une dextérité manuelle.
- Identifier pour les décrire, les caractériser ou les comparer des gestes techniques, des matériaux ou des procédés particuliers.
- Reproduire des gestes ou procédés d'artistes.
- Choisir, utiliser, détourner ou inventer des outils et matériaux pour servir une intention plastique ou créatrice personnelle.
- Entretenir correctement son matériel personnel et le matériel de la classe.
- Mettre en place des mesures strictes de sécurité si besoin.

Savoirs-être :

- Être curieux, ouvert à la nouveauté ou à l'inhabituel.
- Être audacieux, prendre des initiatives.
- Respecter le cadre de travail tant matériel (rangement, entretien, sécurité...) qu'humain (amabilité, démarche inclusive ...).
- Chercher à progresser, se montrer pro-actif et volontaire.
- Être réflexif, accepter et intégrer les remarques constructives des enseignants et des pairs.
- Collaborer, échanger autour de ses pratiques.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (productions personnelles, travaux d'applications, structurations) | |

Sources bibliographiques principales

Très spécifiquement pour la FMTTN :

- Casterman G. et Crowther K., « Copain des Peintres », Toulouse, Ed. Milan, 1998.

- Clément S. et Kamena M., « Le Monde Reste à Peindre », Paris, Ed. de La Marinière, 2000.
- Smith R., « Le Manuel de l'Artiste », Paris, Ed. Bordas, 1990.

Les magazines « DADA, la première revue d'art », la série des « LABO » de chez Eyrolles ainsi que différents ouvrages des éditions Milan, La plage, Palette et Hazan sont des ressources intéressantes et sont disponibles dans ma bibliothèque de classe.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ● Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les séances de cours consacrées à la réalisation des productions permettent l'évaluation formative. Il est donc primordial de les exploiter en étant « présent-actif » sous peine de se priver d'une part importante des apprentissages et de s'en trouver sanctionné au terme des travaux et donc lors de l'évaluation.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation et expression plastiques et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : PlastFMTTN	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Par une approche pratique, active, progressive et modélisante les étudiants sont amenés à construire, individuellement ou collectivement, des activités et des séquences d'éducation plastique de plus en plus complètes, riches et complexes. Ces séquences focalisent notamment sur l'importance du rapport nécessaire entre le Voir et le Faire ainsi que sur les aspects interdisciplinaires des pratiques artistiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Savoirs :

- Vocabulaire spécifique aux analyses d'œuvres (éléments plastiques : ligne, forme, couleur, matériau, format, sujet ...)
- Caractéristiques d'œuvres, de mouvements artistiques divers.
- Noms d'artistes, de courants artistiques. Contextualisation de ceux-ci.

Savoir-faire :

- Observer pour qualifier, décrire, comparer des œuvres d'artistes ou des productions de la classe en utilisant le vocabulaire adéquat.
- S'approprier des démarches ou caractéristiques plastiques d'œuvres analysées pour les transférer dans des productions personnelles expressives.
- Transposer ou reproduire les structurations de séquences et les démarches envisagées au cours d'éducation plastique lors de l'élaboration des préparations de cette même discipline en stages.
- Respecter et appliquer les consignes, délais, contraintes liés aux travaux.
- Concrétiser, dans les réalisations de séquences, l'inter ou transdisciplinarité des arts plastiques.
- S'engager dans son travail et dans ses réalisations avec méthode, soin et rigueur.
- Dépasser les attendus minimums et témoigner de sa capacité à innover.

Savoirs-être :

- Être réflexif, collaborant, respectueux, ponctuel, rigoureux et investi est signe d'une conscience professionnelle en construction.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (productions, réalisations personnelles) | |

Sources bibliographiques principales

Une quantité incalculable d'ouvrages concernant les théories et les pratiques artistiques, les artistes et courants, les activités de découverte et de réalisations à destination des classes M1 à M3 a servi à nourrir le contenu du cours d'éducation plastique. Ces ouvrages sont pour un certain nombre à disposition en classe, d'autres sont disponibles à la demande ou amenés ponctuellement en classe dans le cadre de leçons précises.

J'indiquerai néanmoins les livres qui, d'un point de vue didactique, offrent des fondements essentiels :

- Brisson C., « Clefs pour l'art », Luçon, 1994.
- Gaillot B.-A., « Arts plastiques. Eléments d'une didactique critique », Paris, Ed. puf éducation et formation, 2006.
- Jullien M., « Erreurs et créations en arts plastiques », Beaume-les-Dames, Ed. Nathan pédagogie, 1994.
- Mettoudi C., « Comment enseigner les activités artistiques en maternelle », Paris, Ed. Hachette Education, 2011.
- Rey C., « Les arts plastiques à l'école », Paris, Ed. Bordas, 1998.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ● Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les séances de cours consacrées à la réalisation des productions permettent l'évaluation formative. Il est donc primordial de les exploiter en étant « présent-actif » sous peine de se priver d'une part importante des apprentissages et de s'en trouver sanctionné au terme des travaux et donc lors de l'évaluation.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-2	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1205	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Stéphanie Legisa (stephanie.legisa@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Éducation corporelle et didactique de la discipline
- **Activité 2** : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☉ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître les systèmes de travail et pouvoir les appliquer en salle de sport en fonction du niveau des enfants et ce, afin de construire une séance de psychomotricité et de l'animer.
- Vivre des activités pratiques variées liées aux approches théoriques : grands mouvements fondamentaux, aptitudes perceptives, structuration spatiale, schéma corporel, latéralité, ...
- Élaborer et participer à un projet « pluridisciplinaire » liant la psychomotricité et les maths avec des enfants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECS-2	●	...	...	100 % *	...	...	100 % *	...	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- Janvier : Feedback suite à une évaluation formative et implication durant les cours théoriques et pratiques.

* L'UE sera évaluée par le biais d'une grille critériée et évolutive comprenant :

- 1) Projet pluridisciplinaire liant mathématiques et psychomotricité (non améliorable pour la seconde session !)
- 2) Animations, implication et présences lors des cours pratiques (non améliorable pour la seconde session !)
Pour améliorer ces 2 points un dossier compensatoire peut être envisagé.
- 3) Les éléments théoriques liés à la pratique, évalués en session via un examen écrit

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte sur :

- La mise en place d'un projet pluridisciplinaire avec des enfants
- La connaissance des différents systèmes de travail et leurs applications sur le terrain
- L'exploitation des différents types d'organisation lors d'animations sportives/psychomotrices

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Prendre en charge un groupe d'enfants lors d'une séance sportive ;
- Proposer des activités en interdisciplinarité

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.
- Référentiel des compétences initiales, mathématiques et psychomotricité

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les différents systèmes de travail et les appliquer judicieusement sur le terrain
- Connaître, comprendre et appliquer lors d'animations en salle les éléments théoriques suivants : grands mouvements fondamentaux, aptitudes perceptives, structuration spatiale, latéralité et schéma corporel
- Proposer des activités avec un temps d'engagement moteur élevé

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Cibler les différents axes de la santé et permettre aux enfants de bouger le plus possible sur le terrain
- Intégrer dans ses séances des contenus tels que : les grands mouvements fondamentaux, les aptitudes perceptives, la structuration spatiale, le schéma corporel et la latéralité
- Allier théorie et pratique et comprendre les éléments fondamentaux de la psychomotricité

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Méthodologie de l'enseignement	
Alias : Methodo-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1217	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Aurélia Castillejos (aurelia.castillejos@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques vu au cours de pédagogie générale Bac1 afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves. Cette UE met l'accent sur les méthodes d'enseignement dans l'enseignement préscolaire tout en envisageant également leur transposition. Il s'agira de :

- S'approprier les nouveaux concepts pédagogiques et démarches méthodologiques, et les mobiliser lors des AFP dans une perspective de transfert lors des stages.

Contenu de l'activité

- Les implications et les applications pédagogiques des différents courants vus en B1 du behaviorisme, cognitivisme, socioconstructivisme pour le transfert des apprentissages
- L'enseignement des stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective.
- Application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement maternel : Les besoins de Masson ; la classe-ateliers ; la pédagogie explicite ; les fonctions exécutives ; la pédagogie par projet. (Apprentissage coopératif)
- Aborder la méthodologie spécifique à des enfants de M1: transitions, apprentissages dans le respect des besoins des enfants (cf. Masson)
- Analyse de pratiques de classe et les enjeux des apprentissages implicites : malentendus sociocognitifs

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Rencontrer les exigences du référentiel des compétences initiales et du Code de l'enseignement (Décret-missions)
- Connaître, comprendre, analyser et mettre en place l'approche par compétences
- Connaître, planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- Connaître et analyser des pédagogies adaptées à l'enseignement préscolaire
- Organiser une classe- ateliers adaptée aux besoins des enfants d'âge préscolaire
- Analyser les démarches d'apprentissage des élèves et concevoir des dispositifs d'enseignement en vue d'une plus grande équité
- Connaître, utiliser et être critique par rapport aux différents modèles d'enseignement
- Connaître, utiliser et critiquer le modèle d'apprentissage socio- constructiviste.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages, Bruxelles : De Boeck. (DJ)
- Berthier, J.L. et al. (2018), Les neurosciences cognitives dans la classe. Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques. Paris : ESF
- Tardif, E., et Doudin, P-A. (2022), Neurosciences et cognition. Perspectives pour les sciences de l'éducation. Louvain la-Neuve: De Boeck
- Vienneau, R., 2017, Apprentissage et enseignement. Théorie et pratique. Montréal: Gaetan Morin éditeur.Chenelière Education.
- Bucheton, D., & Soulé, Y. (2009). Les estes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. Éducation et didactique, (3-3), 29-48.

- Lehraus, K. & Buchs, C. (2008). Les interactions entre pairs dans des dispositifs structurés selon les principes de l'apprentissage coopératif. In L.Fillietaz & M.-L. Schubauer-Leoni (Ed.)
- Buchs, C., Lehraus, K., & Crahay, M. (2012). Coopération et apprentissage. In M. Crahay (Eds.), L'école peut-elle être juste et efficace ? Bruxelles : De Boeck
- Houssaye, J. (2014), Le triangle pédagogique, Les différentes facettes de la pédagogie. Paris : ESF
- Péladeau, N., Forget, J., & Gagné, F. (2010). Le rôle du transfert des apprentissages dans l'acquisition des habiletés simples et complexes. In M. Crahay & M. Dutrévis (Eds.), Psychologie des apprentissages scolaires (pp.47-63), Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo-2	5 %	...	...	...	95 %	...	Report	95 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-2	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1206	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : L. Daubercies (laurence.daubercies@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e se montrera capable de :

- maîtriser, expliquer et mettre en application les concepts théoriques et didactiques liés au développement du langage oral chez l'enfant (science phonologique, syntaxe orale, verbalisation à partir de supports imagés, spécificités des enfants allophones...), mais aussi analyser et concevoir des activités d'apprentissage relevant de ce domaine ;
- maîtriser, expliquer et mettre en application les concepts théoriques et didactiques relatifs à la lecture littéraire aux cycles 1 et 2 (lecture en réseau, détournement de contes...), mais aussi analyser et concevoir des activités d'apprentissage relevant de ce domaine ;
- sélectionner, analyser et exploiter adéquatement différents types de supports langagiers (images, albums jeunesse, invitations, affiches, émissions de radio, livres audios, encyclopédies, journaux et magazines, etc.) comme sources, appuis et prolongements aux apprentissages ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différentes classes grammaticales ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différentes fonctions dans la phrase ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différents temps et modes de conjugaison, ainsi que la concordance des temps ;
- maîtriser, comprendre et utiliser adéquatement le langage oral (lexique, temps et modes de conjugaison, natures et fonctions grammaticales dans la phrase), afin d'être en mesure d'accompagner les enfants dans leur découverte du langage.

N.B. : la correction et la qualité de la langue (à l'inclusion de l'orthographe, le cas échéant) seront prises en compte dans chaque activité d'évaluation.

Contenu de l'activité

Le cours sera consacré à la découverte des supports ainsi qu'à l'étude et à la mise en application des contenus théoriques et méthodologiques liés : 1/ au développement du langage oral chez le jeune enfant ; et 2/ à la lecture littéraire aux cycles 1 et 2. Une partie du volume horaire sera également dédiée à des rappels théoriques et autres exercices de maîtrise linguistique (temps et modes de conjugaison, concordance des temps) et grammaticale (classes grammaticales, fonctions dans le groupe nominal). Les étudiants seront également amenés à observer, analyser, concevoir, expliquer, vivre et faire vivre des activités d'apprentissage dans les domaines concernés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : prise de notes étudiant.e.s | |

Sources bibliographiques principales

Corpus d'albums jeunesse (selon la sélection annuelle communiquée au cours).

- Boisseau, Ph. (2005). *Enseigner la langue orale en maternelle*. Éditions Retz.
- Bolaers, C., Lhoest, C., Schillings, A. et Soumagne, S. (s.d.). *J'entends les sons dans le jardin de la phonologie, dès la maternelle et après (3 à 8 ans)*. Atzéo éditions.
- Bolle, M. et Stordeur, J. (s.d.). *J'écoute et je parle, dès la maternelle et après (3 à 8 ans)*. Atzéo éditions.
- Braun, A. et Cabillau, J.-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Plantyn.
- Conan-Pintado, Chr. (2009). *Lire des contes détournés à l'école. À partir des contes de Perrault*. Hatier Pédagogie.
- Duprey G. et Duprey S. (2006). *Parcours lectures 4 à 6 ans*. Accès Éditions.
- Gaussin, F. (2010). *Créer avec des sons*. Hachette Éducation.
- Goëtz, M. (2006). *Apprendre à parler avec des comptines*. Retz.
- Graff O. et Graff F. (2010). *Littérature et langage à l'école maternelle*. Tome 1 (sous la direction de Christian Poslaniec). Scérén CNDP-CRDP Nord - Pas de Calais.
- Grevisse, M. (2005). *Le bon usage*. Duculot.
- Guyot, Y., Bohuon, J.-F. & Coupel, J.-L. (2008). *Construire la conscience phonologique*. Retz.
- Jenger-Dufayet, Y. (2010). *Ateliers en maternelle - Comptines rythmées, comptines créées*. Nathan.
- Kuhl-Aubertin, M. (2009). *Apprendre la grammaire avec des jeux de cartes*. Retz.
- Laurent, N. dir. (2019). *Bescherelle. La conjugaison*. Hatier.
- Lecullée C. (2017). *La maternelle, une école de littérature*. Canopé éditions.
- Mettoudi, Ch. (2008). *Comment enseigner en maternelle*. Le langage. Hachette, Éducation.
- Poslaniec, C., Houyel, C. & Lagarde, H. (2005). *Comment utiliser les albums en classe*. Retz.
- Quilan, D. (2009). *Le travail sur les rimes et les phonèmes pour l'éveil à la conscience phonologique*. Hachette Éducation.
- Remy P. et Leroy P.-M. (2016). *Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer*. Editions Atzéo.
- Tauveron C. (2002). *Lire la littérature à l'école de la GS au CM*. Hatier Pédagogie.
- Terwagne, S. & Vanesse, M. (2008). *Le récit à l'école maternelle*. De Boeck.
- Waelput, M. (2005). *Aimer lire dès la maternelle*. De Boeck.
- Wallonie-Bruxelles Enseignement (2020). *Référentiel des compétences initiales*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Ministère Administration générale de l'Enseignement, pp. 27-37.
- Wallonie-Bruxelles Enseignement (2020). *Programme d'études pour l'enseignement maternel*. Fédération Wallonie-Bruxelles.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-2	0	40 %	0	20 %	40 %	0	20 %	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-2	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1207	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellees : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Emmanuelle Remy (emmanuelle.remy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les domaines « Liens logiques et traitement de données en maternelle, p1 et p2 - Nombres, numération et opérations en maternelle, p1 et p2 », l'étudiant-e sera capable de :

- Maîtriser et expliquer clairement les notions théoriques et aspects didactiques associés
- Utiliser, créer, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Concevoir une activité liant les mathématiques et la psychomotricité pour un public constitué de M3, P1 et P2. Dans le cadre de ce projet, toutes les rubriques mathématiques peuvent être abordées.

Contenu de l'activité

Pour chaque domaine : le cours sera l'occasion de clarifier les notions de base et de développer les aspects didactiques associés. Les étudiants seront amenés à observer, analyser, concevoir, réaliser des activités/jeux.

Les étudiants expliqueront leur démarche à autrui afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (notes et productions des étudiants) | |

Sources bibliographiques principales

Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : (Projet en co-enseignement avec le cours d'éducation corporelle) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-2	10 %	...	...	20 %	70 %	...	30 %	70 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel est améliorable en seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline	
Alias : Mus-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1208	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Romy Conzen (romy.conzen@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☒ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☒ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☒ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).
2. Élaborer des activités d'éducation musicale et défendre ses choix (oralement et par écrit) en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ».
3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Contenu de l'activité

Durant cette deuxième année, nous allons entretenir et/ou développer les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés. Nous nous centrerons sur les domaines liés aux pratiques musicales scolaires indispensables au bon déroulement des stages pratiques et des projets spécifiques organisés durant l'année scolaire.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir d'instruments fabriqués, de jouets musicaux, d'instruments à effet...: percussions déterminées et indéterminées, instrument à cordes, à vent...

Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec (et autres instruments à vent), carillon, harmonica

Accompagner un chant simple au ukulélé, à la guitare (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) et au carillon: entretien du répertoire vu en Bac1 et transposition de ce répertoire à la guitare.

Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.

Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel et soutenir les apprentissages : Audacity, Muscore.

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, moduler sa voix (parlée et chantée).

Rédiger des préparations écrites correctes et réaliser le matériel didactique adapté à ces projets : tous les domaines d'activités liés à l'éducation musicale.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments et leurs productions sonores (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones)

Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité : critique de supports et du matériel, critique de production d'enseignants ou d'intervenants externes, ...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.

Durant le premier et le deuxième quadrimestres, nous développerons chez nos étudiants les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et orientées vers le développement du PECA. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront mises à l'honneur et particulièrement dans le domaine de l'expression vocale, rythmique et instrumentale.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
- Ribière-Raverlat, J. (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école : écoute musicale, écoute des langues, Paris : PUF.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-2	20 %	...	20 %	20 %	...	40 %	40 %	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre à rendre (sous des formes diverses), à prester en classe et/ou par écrit.

Janvier : L'évaluation se fera individuellement et collectivement

Mai-Juin : L'évaluation se fera individuellement et collectivement

Aout-Septembre : Le travail annuel consistera en un report sauf si l'étudiant n'avait pas été en mesure de réaliser ces travaux et il aura la possibilité de se remettre en ordre.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Sciences et didactique de la discipline	
Alias : Scien-2	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLPS1209	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Sylvie Poizat (sylvie.poizat@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En parallèle avec l'unité d'enseignement « Didactique disciplinaire-Didactique appliquée des Sciences » portée par l'ULiège, cette UE a pour but premier d'accompagner l'étudiant dans la préparation des séquences scientifiques à tester en stage. Les thématiques travaillées sont choisies en fonction des activités les plus fréquemment demandées dans les écoles de stage, et servent de support à la conception, la mise en œuvre et l'analyse rétroactive de dispositifs d'enseignement-apprentissage spécifiques à la pratique des sciences avec des enfants de 2 ans ½ à 8 ans. Un deuxième volet sera consacré à la santé du jeune écolier et à l'éducation à la santé en classe maternelle.

Comment créer des séquences d'apprentissage scientifique originales, riches et porteuses de sens à partir d'un matériel judicieusement choisi/conçu, favorisant la curiosité, le développement de la pensée scientifique et l'autonomie de l'enfant ? Dans cette UE annuelle, l'accent sera mis sur la conduite d'une démarche de recherche, sur le langage à associer aux contenus scientifiques (ce que j'ai appris) et aux investigations menées (comment j'ai appris), et enfin sur la conception-réalisation pratique d'activités adaptées à chaque âge, en lien étroit avec la planification des stages du Bac 2.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser suffisamment les contenus scientifiques, les concepts didactiques et les référentiels pour pouvoir construire des séquences d'apprentissage signifiantes, et qui font la part belle aux croisements disciplinaires et aux visées transversales ; se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière « enseignant » qualitative et la traduire judicieusement en « contenu-matière » élève ;
- Planifier, concevoir et mettre en œuvre des activités originales en sciences/formation manuelle et technique qui intègrent les étapes de la démarche de recherche/d'investigation scientifique ; allier rigueur et créativité ;
- Utiliser les sciences comme vecteur de développement des compétences langagières de chaque enfant : lexique scientifique et sensoriel, syntaxe, langage d'évocation ;
- Développer une attitude écocitoyenne qui se reflétera dans la pratique enseignante ; développer son sens de l'observation de l'enfant notamment par rapport à l'aspect santé.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique des sciences en stage, proposer des ajustements.

Contenu de l'activité

- En s'appuyant sur les référentiels et programmes et sur le canevas-type d'une préparation de leçon, revoir et intégrer les étapes clés de la démarche de recherche abordées en bac 1, ainsi que les notions de situation mobilisatrice, contenu-matière « niveau enfant », fiche-matière « niveau enseignant », visée transversale, croisement disciplinaire, etc.
- Concevoir des ateliers sensoriels originaux et adaptés à chaque âge (évolutifs) ; imaginer des activités à réaliser en extérieur ;
- Réaliser des ateliers expérimentaux simples ; concevoir des kits d'activités favorisant l'utilisation de matériel de récup', par exemple sur l'eau, les matières, la lumière etc. ;
- Aménager et exploiter un coin sciences travaillant une thématique scientifique/FMT : par exemple, coin nature, coin optique, coin systèmes de fermeture etc. ;
- Réaliser, en groupes, des recherches sur divers aspects de la santé du jeune enfant, comme par exemple les maladies infectieuses courantes, les poux, les accidents à l'école, les allergies...organiser l'information sous forme de dossier et présenter celui-ci à la classe en utilisant un support numérique ; imaginer des pistes d'activités d'éducation à la santé à mettre en place avec les enfants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissage dans une dynamique évolutive se traduisent ainsi par :

3.1 : cibler, articuler les/des contenus des référentiels (RCI/Domaine 3/Sciences/pp.63-74 & FMT/pp.75-77 ; Référentiel de sciences du primaire pp. 18 & 22-23) et des programmes ; expliquer les concepts clés et les théories fondamentales des sciences (et FMT)

3.2 : Modéliser et exemplifier des processus d'apprentissage en lien avec l'âge des élèves ; intégrer dans ses séquences d'apprentissage des stratégies cognitives permettant aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages (démarche de recherche pp.64&68 du RCI ; expériences scientifiques sous forme de défis, énigmes ; expériences sensorielles ; coin sciences autonome) ;

3.3 S'exprimer de manière précise, intelligible et respectueuse (registre enseignement) ; communiquer de manière explicite en employant un vocabulaire précis (lexique scientifique, mais aussi connecteurs logiques, verbes d'action, noms d'objets, adjectifs, synonymes), une orthographe et une syntaxe correctes ;

3.5 Concevoir, tester et réguler des démarche d'enseignement et d'apprentissage comprenant des pratiques variées de nature à renforcer, après avoir identifié les facteurs favorisant le développement des visées transversales, la motivation, la confiance en soi des élèves, leur esprit d'initiative et de coopération ; après analyse d'outils et supports pédagogiques, choisir, adapter (au profil des élèves) et/ou concevoir des outils pour les intégrer dans une démarche d'enseignement des sciences (livres et fiches documentaires, vidéos, ressources numériques, lieux d'information...) ; mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires (identifier les croisements possibles entre disciplines ainsi que des activités permettant aux élèves de créer ces liens) ; RCI pp.109-11 et Réf.de sciences pp.117-123 ;

4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique, rigoureuse, objective et constructive de ses propres pratiques et leur impact sur les élèves, des points de vue et des outils de manière à réguler et faire évoluer ses stratégies d'enseignement ; identifier des besoins en se basant sur les observations et analyses.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : http://enseignement.be/download.php?do_id=15913
 Le Référentiel de Sciences du Tronc Commun : http://www.enseignement.be/download.php?do_id=17241
 Le programme maternel du CECp : <https://www.cecpc.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>
<https://www.hypothese.be/>
<https://fondation-lamap.org/>
<https://junior.edumedia-sciences.com/fr/>
<https://didacsciences.be/>
 Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Scien-2	25 %	...	...	25 %	50 %	...	*	50 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le TA de chaque quadrimestre comprend l'évaluation de productions (20%) mais aussi de la participation active de l'étudiant.e aux séances ainsi que son engagement dans les tâches collectives (5%). Tout travail non réalisé/rendu à la date fixée et/ou ne respectant pas les consignes de présentation définies ne sera pas corrigé et sera donc directement sanctionné par la note de zéro. L'examen écrit se déroule sur ordinateur.

* En cas d'échec au TA accompagnant l'échec à l'examen écrit de juin, si certains aspects du TA ne sont évidemment pas améliorables, une partie de celui-ci peut évoluer entre la session de juin et la seconde session par le biais d'une autocritique personnelle et fouillée portant sur les faiblesses des productions rendues durant l'année. Le cas échéant, ce travail sera à transmettre par courriel le 2^e jour ouvré de la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Système éducatif	
Alias : SysEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1210	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :

- * de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
- * de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
- * de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
- * d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
- * de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
- * d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
- >> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
- >> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires

- * La partie « Sociologie des systèmes éducatifs » disposera d'une bibliographie ainsi que d'un plan détaillé et annoté.
- * La partie « Politique de l'éducation : conception de l'élève » disposera d'un syllabus disponible via le magasin de presses ULiège (Galerie Opéra) et sur eCampus.
- * La partie « Politique de l'éducation : conception de l'école » ne dispose pas de support officiel de cours en 2025-2026.
- * La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
- * Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
- * Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	...	100 %	...	...	...	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).

Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion. La partie (2) ne sera prise en compte qu'en cas de réussite à la partie (1).

Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS0002-1.html>

Les critères d'évaluation de la question ouverte seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.

La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0002-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :

Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Évaluation des apprentissages	
Alias : EApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1211	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Aurélia Castillejos (aurelia.castillejos@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À terme, organiser une évaluation formative pour chaque séquence d'apprentissage.

Décrire le bien-fondé des différents types d'évaluation en maternelle et être capable de justifier selon le contexte.

Contenu de l'activité

- Définition de l'évaluation, types, biais.
- Différents types d'évaluation, construction d'outils, leur utilisation et leur ajustement compte tenu de leur pertinence sur le terrain.
- Analyse de divers outils d'évaluation : le portfolio, supports d'évaluation formative, auto-évaluations, etc.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Le rôle de l'évaluation et les prescrits légaux et les enjeux du PEE : comparaison /caractéristiques de différents types d'évaluation (prédictive-formative- formatrice-normative-critériée) ; évaluer pour vérifier le transfert et importance congruence enseignement/évaluation.
2. Les biais et dangers de l'évaluation ; fidélité et validité de l'évaluation

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

De Vecchi Gérard « Aider les élèves à apprendre » Hachette Education, éd. 2000.

De Vecchi, G. (2014). Evaluer sans dévaluer

Rey, B., Carrette, V., Defrance, A., Kahn, S., & Meirieu, P. (2012). Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation. De Boeck.

Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Éducation

Roegiers, X. (2013). L'école et l'évaluation. Des situations complexes pour évaluer les acquis des élèves. Bruxelles : De Boeck.

Scallon, G. (2007). L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Bruxelles : De Boeck.

Les résultats PISA

Baye, A. (2014). Les causes structurelles de l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés. Bruxelles, 12 juin 2014 : Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, Les causes structurelles de la pauvreté des enfants.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages, Bruxelles : De Boeck

etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	...	100 %	...	...	...	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	
Alias : GGTC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1212	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Nicolas Bernard (nicolas.bernard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☒ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☒ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Transférer des techniques de communication dans la relation éducative.
- Cibler des outils encourageant une gestion de classe participative.
- Gérer les dynamiques du groupe-classe dans un cadre relationnel bienveillant envisagé comme une condition à la gestion des apprentissages.
- Définir le concept de discipline en classe.
- Identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
- Identifier des moyens d'intervention corrective et les appliquer à des cas concrets.

Contenu de l'activité

Les principes clés de la communication

Les outils de communication : écoute active, « message –je »

La gestion disciplinaire d'une classe : l'autorité, les règles et sanctions, le style d'enseignement démocratique, la gestion de conflits et la médiation

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Stratégies préventives de gestion de classe
2. Stratégies réactives/correctives de gestion de classe

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : Vidéos | |

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	...	100 %	...	...	...	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1213	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 60 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Julie Halleux (julie.halleux@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation critique des élèves aux médias
- [Activité 2](#) : Déontologie
- [Activité 3](#) : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques
- [Activité 4](#) : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- O s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- O identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- O contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- O maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- O maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- O maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- O prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- O agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif. L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif et des séminaires d'analyse des pratiques permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes. Dans chacun des axes, une attention constante est portée au genre.

D'autres notions transversales seront abordées comme :

- L'éducation aux médias ;
- L'EVRAS ;
- Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés).

Il s'agit enfin d'une sensibilisation théorique et pratique aux spécificités du français langue de scolarisation, ainsi qu'à celles de l'enseignement à des élèves allophones.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EEM	...	...	...	100 %	...	...	100 %	...	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement EEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une compréhension critique des médias : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.
- Enseigner l'utilisation éthique et responsable des médias : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.
- Favoriser l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B. Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) <https://www.cleml.fr/>
- Publications de CSEM (en ligne) <https://www.csem.be/>
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) <https://media-animation.be/>
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- PEIRON, D., *Copain du journalisme*, France, éd. Milan, 2024.
- Busquet, P., Pourquery, D., *S'infomer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité*, France, Ed. Libro, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- *La participation active au cours d'Éducation critique aux médias est une condition de correction du travail annuel. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.*
- *En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours d'Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.*

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal - pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant

Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école maternelle et y apporter une réflexion critique opportune.

Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.

Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpellant les intervenants adéquats.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Supports vidéos

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckheere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

À l'aide d'exemples concrets et de concepts et repères théoriques issus de la philosophie et des sciences humaines et sociales, le cours vise à explorer les notions d'identité et de culture. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste.

Seront analysées dans cette perspective les identités et les diversités socio-économique, sexuelle et de genre, religieuse et convictionnelle, ethno-culturelle, juridico-politique, linguistique, physique et psychique.

Seront ensuite analysées les inégalités et les discriminations et leur mécanisme de fonctionnement et de reproduction. Le cadre légal concernant ces problématiques sera approfondi ; la gestion politique et éducative de celles-ci sera explorée.

Les étudiants seront ainsi amenés à : 1. se décentrer et développer un regard critique sur les pratiques qui structurent la société et ses différentes institutions ; 2. investir des outils d'observation qui seront mobilisés dans le cadre du Stage socio-éducatif. Ils poursuivent de la sorte la construction de leur posture et identité professionnelles, nécessaire à la mise en œuvre des quatre missions fondamentales de l'école (Décret "Code").

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.
- Mobiliser ces outils et réflexions pour procéder à une observation de terrain (Stage socio-éducatif).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Littérature scientifique (extraits ou articles) : E. Dorlin, M. Garcia, V. Pirenne-Delforge, P. Tevanian, M. Martiniello & A. Rea, M. Foucault, P. Bourdieu, J.-P. Sartre, K. Marx, ...
- Enquêtes et recherches-actions dans le milieu scolaire (Unicef, Fondation Roi Baudouin, ...)
- Textes juridiques (ONU, UE, Belgique, FWB) et institutionnels de référence (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ...)
- Dossiers pédagogiques (Annoncer la couleur, CNCD-11.11.11, Unia, CIRÉ, FWB, Gender at Work, ...)
- Films et vidéos (expérience de J. Elliott, "Tomboy" (Céline Sciamma, 2011), "Je n'aime plus la mer" (Idriss Gabel, 2018), "L'École de l'Impossible" (Thierry Michel, 2021), ...)
- Essais (A. Maalouf, ...) et articles de presse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nb de heures présentielles : 12 h		A.A. : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).

Il s'agira de permettre aux étudiants d'approcher concrètement « la diversité culturelle, la dimension du genre et les inégalités socio-économiques ».

Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations, d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 12h de stage minimum dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.

S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documents de stage

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'AA.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage	
Alias : CognApp	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1214	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 18 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

- * **Connaître et comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
- * **Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
- * **Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
- * **Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment, "maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin de leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :

Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.

Les étudiants devront également lire un **article scientifique** et visionner une **conférence en ligne**. Ces ressources seront disponibles sur e-campus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
- Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	...	...	...	...	100 %	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.

Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS0003-1.html>

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0003-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Didactique disciplinaire - Sciences	
Alias : DidaDis	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1215	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Poffé (corentin.poffe@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS0004-1.html>

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0004-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Didactique de l'Éveil aux langues	
Alias : DidEL	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLPS1216	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell es : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Myriam Sarlet (myriam.sarlet@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☞ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Amorcer un portfolio interdisciplinaire comportant les différentes productions réalisées (matériel didactique et/ou dispositif d'apprentissage), leur progression et leur analyse réflexive pour assurer une dynamique interdisciplinaire entre « éveil aux langues » et d'autres disciplines (en particulier l'éducation musicale).
2. Elaborer des activités et projets en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant-e sera capable de :

- identifier, cerner, apprécier, reproduire et organiser des éléments sonores et visuels (ex. écriture) liés à l'environnement linguistique et culturel d'une variété de langues de différents statuts.
- construire et partager sa « biographie langagière et musicale » sur base d'un questionnaire ciblé sur sa culture et des éléments culturels structurants. Cette « biographie langagière et musicale » sera essentiellement basée sur l'expression sonore et visuelle (PPT commenté, montage sonore...).
- intégrer et de partager le capital linguistique et musical des étudiants de la classe dans un projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle (cf. CARAP).
- présenter quelques activités interdisciplinaires.

Contenu de l'activité

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication.

Conscience phonologique:

- les concepts liés à la diversité des univers sonores des langues et leur prosodie: phonèmes, schémas rythmiques, accentuation, intonation...
- les caractéristiques sonores de quelques langues associées aux difficultés d'apprentissage de la langue de scolarisation

Société multilingue et multiculturelle:

- fonctionnement des actes langagiers dans diverses cultures et leurs enjeux sociétaux
- caractéristiques permettant de mieux définir son profil/son environnement linguistique et culturel et prendre conscience des richesses de la diversité culturelle et sociale.

Langues comme outils de communication

- règles/normes/vocabulaire permettant de comprendre le fonctionnement des langues, leur diversité, leurs points communs ainsi que leur évolution et le phénomène des emprunts linguistiques.
- les systèmes d'écriture liés à la spécificité des langues (phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique)

Patrimoine culturel lié à la pratique des langues sous une forme orale et/ou écrite : répertoire de chants, rondes, jeux chantés, contes, albums...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
 - maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.
2. Formation à et par la communication

Maitrise des contenus disciplinaires liés aux postures d'écoute et de productions vocales et verbales.
3. Formation à et par la pratique

Projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Candelier, M. (coordinateur), (2012), Le CARAP – un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, Graz, Centre européen pour les langues vivantes / Conseil de l'Europe.

Candelier, M., (2003) L'éveil aux langues à l'école primaire, Bruxelles, Deboeck.

Doneux, I. ; Hennay S. (2021), Les langues c'est classe(s) !, Faire vivre les langues de la classe dans les apprentissages de scolarisation (cycles I-II), HERS

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DidEL	...	...	...	50 %	...	50 %	50 %	...	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les compétences de techniques vocales et instrumentales des UE d'éducation musicale de B1 et B2 seront largement mobilisées dans cette UE dédiée à l'éveil aux langues.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3	Crédit(s) : 17 ECTS	Acronyme info : PLPS1301	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☐ Non ☒ Oui (ADBS / Methodo-3)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☐ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE PedA-2)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 204 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Sabine Godechard (sabine.godechard@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stages Q1 et Q2
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur collaboratif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☞ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Fondée sur les UE Pédagogie appliquée 1 et 2, cette UE a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves.

Cette UE met l'accent sur les méthodes d'enseignement dans l'enseignement préscolaire (M3) et primaire (P1-P2) tout en envisageant également leur transposition.

Il s'agira de

- S'approprier les nouveaux concepts pédagogiques et démarches méthodologiques, et les mobiliser lors des AFP dans une perspective de transfert lors des stages.
- Maîtriser et mobiliser des savoirs et savoir-faire propres à la didactique disciplinaire et interdisciplinaire du français et des mathématiques.
- Sur base de vidéos, mener individuellement et avec ses pairs une analyse critique de ses pratiques (didactique professionnelle).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'unité d'enseignement, en plus de fournir une assise théorique solide, permet de consolider la pratique du métier.

En atelier de formation professionnelle, il s'agira de préparer les activités d'enseignement dans les domaines d'apprentissage du français et des mathématiques. Ces activités permettront d'outiller les étudiants pour les stages pour les stages dans l'enseignement préscolaire (P1-P2).

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PedA-3	5 %	...	...	95 %	...	...	Report	...	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- Le TA du Q1 porte sur le stage 1 en M3 (Autoscopie) (5%)
- Le TA du Q2 porte sur le stage 2 en P1-P2 (Autoscopie) (5%)
- Le reste de la note annuelle est consacrée aux stages (90%)
- Aucune de ces notes n'est améliorable.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)		
Bloc d'études : Bac 3	U.E. : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 144 h	A.A. : Stages Q1 (3 semaines en M3) - Q2 (3 semaines en P1/2) et 2 semaines dans l'enseignement spécialisé	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des stages les étudiants assurent la prise en charge quotidienne d'activités d'apprentissage. Ils rédigent des préparations de leçons ainsi qu'une analyse réflexive de leur pratique. Ils seront particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves, ainsi qu'à la correction de la langue orale et écrite.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Maîtriser la langue orale et écrite dans les différentes situations scolaires
- Concevoir des activités pour des classe de M3 à P1-P2, les conduire et les ajuster si nécessaire
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique, l'évaluation et la structuration
- Pratiquer la classe - ateliers (Stage 1) ainsi que la pédagogie par projet (stage1)
- Varier ses méthodes d'enseignement et les justifier compte tenu du contexte rencontré sur le terrain
- Présenter, décrire et analyser des situations problématiques, insatisfaisantes, de manière objective (autoévaluation).
- Porter un regard réflexif (analyser) sur le stage à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion (autoscopie).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Document « consignes générales de stage »
- Guide de stage

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La réussite de l'UE PedA-2 est une condition incontournable pour la validation de l'UE PedA-3 !

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- En AFP préparatoires aux stages, seront abordées les notions suivantes : les domaines d'apprentissage en français et mathématiques en lien avec les référentiels disciplinaires, les compétences transversales, les concepts-clés repris dans les préparations écrites, etc.
- L'axe « programme ou structuration » sera abordé avec identification des compétences à construire dans la continuité.
- Favoriser la démarche contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (transfert théorie/pratique): micro enseignements

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Concevoir des leçons pour des classe de P1-P2, les conduire et les ajuster si nécessaire.
- Maîtriser la langue orale et écrite dans les préparations de leçons écrites et lors des présentations orales.
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique, l'évaluation et la structuration ; prévoir des exercices d'application.
- Concevoir et présenter des leçons d'apprentissages dans les domaines « français-mathématiques »
- Porter un regard réflexif (analyser) à travers un cadre théorique sur les leçons présentées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Les AFP s'appuient sur les cours théoriques de Méthodologie de l'enseignement 3 et sur l'UE ADBS.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les AFP sont préparatoires aux stages et la participation à ceux-ci est donc obligatoire. La participation aux exercices est obligatoire. Toute absence sera justifiée (CM par exemple) sous peine de se voir refuser l'accès aux stages.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Pédagogie appliquée à l'empan M3-P2	
Alias : PedA-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur collaboratif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Analyser la circulaire 7167 définissant l'organisation du travail de l'enseignant et plus particulièrement le travail collaboratif.
- Analyser la circulaire 8894 balisant le travail collaboratif dans le cadre du pilotage des écoles.
- Définir le travail collaboratif de l'enseignant et en dégager les objectifs et les prescrits légaux.
- Identifier les acteurs de terrain impliqués dans le travail collaboratif.
- Définir la co-éducation et donner des pistes pour une bonne collaboration entre l'école et la famille.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Mener un projet de collaboration lors des stages.
- Analyser ses pratiques et les réguler grâce aux auto-hétéroscopies menées avec son binôme.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (notes et productions des étudiants) | |

Sources bibliographiques principales

Circulaire 7167 du 03/06/2019 - Mise en œuvre du décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux Pouvoirs organisateurs

Circulaire 8894 du 20/04/2023 - Le travail collaboratif dans le cadre du pilotage d'une école

Humbeeck B., Lahaye W., Balsamo A. et Pourtois J.-P. (2006). Les relations école-famille : de la confrontation à la co-éducation. Revue des Sciences de l'Éducation, Vol. XXXII, n°3, pp. 649-664.

Julie Feron (2019). Faire de la coéducation parents-enseignant dans les écoles ? L'expérience du projet Tandem, Analyse UFAPEC n°32.19.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social (M3-P2)	
Alias : APENS	Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLPS1302	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ○ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 72 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Sylvie Poizat (sylvie.poizat@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Sciences et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : FMTTN et didactique de la discipline
- [Activité 3](#) : Formation géographique et didactique de la discipline
- [Activité 4](#) : Formation historique et didactique de la discipline
- [Activité 5](#) : Formation économique et sociale et didactique de la discipline
- [Activité 6](#) : Éducation corporelle et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser et mettre en œuvre une démarche de recherche (ou d'investigation scientifique) fondée sur un questionnement de départ ;
- Intégrer savoirs et savoir-faire en éveil (vivant/non-vivant, espace/temps/société, le corps en mouvement et ses aptitudes sensorielles, les techniques et technologies au service de l'humain) pour développer une approche sensible et interdisciplinaire de l'environnement ; précisément, s'approprier des concepts (vocabulaire spécifique), connaissances, outils et démarches dans chacun des champs disciplinaires impliqués dans l'UE dans le but de les réinvestir dans un contexte neuf, avec une classe maternelle ou P1-P2 ;
- Pratiquer le terrain : découvrir, analyser, critiquer et transférer des activités mobilisant une approche interdisciplinaire ;
- Adapter sa méthodologie au terrain : proposer une diversité d'approches, de stratégies guidant la conception et la conduite d'activités en extérieur avec les enfants ; développer des pratiques sécurisées face à l'environnement ; élaborer des pistes d'exploitation de retour en classe ;
- Développer des attitudes engagées vers la citoyenneté responsable et le développement durable ;
- Enrichir ses pratiques professionnelles et son identité enseignante : rechercher et utiliser de manière adéquate des ressources documentaires fiables et variées ; développer son esprit critique, sa capacité d'autoévaluation et d'analyse réflexive ;
- Adopter une attitude proactive, faire preuve de curiosité intellectuelle, de créativité, d'autonomie dans le travail et d'esprit de collaboration.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Donner les clés aux futurs enseignants pour pratiquer l'école du dehors, décroïsonner les disciplines et proposer des pistes méthodologiques innovantes et éminemment transférables, telle est la finalité du module intégré "APENS".

Concrètement, il s'agit de permettre aux jeunes élèves de revêtir leur costume d'"explor'acteur" curieux et créatif, et de construire leurs apprentissages en portant un regard global et affuté sur l'environnement complexe.

Cette unité d'enseignement, à travers une approche interdisciplinaire, permet aux étudiants de se confronter à la complexité du monde réel dans toutes ses dimensions : l'espace, le temps, l'homme (société, économie, activités techniques/technologiques et sensorimotrices) et l'environnement naturel (vivant/non vivant, matières, phénomènes physiques et chimiques).

Les activités de l'UE sont vécues, en grande partie, sur le terrain, dans des milieux diversifiés.

A la Haute Ecole, d'une part, des séances communes interdisciplinaires permettront aux étudiants d'étayer leurs connaissances théoriques et de développer des compétences transversales telles que l'autonomie et l'esprit critique.

D'autre part, des séances spécifiques aborderont et consolideront les contenus et les démarches propres à chaque discipline.

Toutes les activités vécues en isomorphisme feront l'objet d'une analyse réflexive en vue de leur transposition aux enfants de 5 à 8 ans.

L'évaluation des acquis de l'étudiant se fera sous la forme d'une épreuve intégrative.

- 3.1. Cibler, articuler les/des contenus des référentiels (RCI et référentiels disciplinaires P1-P2) et des programmes ; expliquer les concepts clés et les théories fondamentales des matières disciplinaires constituant l'UE intégrée APENS et déployer la didactique et les méthodes pédagogiques propres à chaque discipline enseignée ; identifier les apports récents de la recherche scientifique.
- 3.2. Modéliser et exemplifier des processus d'apprentissage en lien avec l'âge et les caractéristiques des élèves de M3 à P2 (pré-lecteurs -> jeunes lecteurs ; schéma vécu corporel-manipulé-représenté ; concret-semi concret ; communication explicite et adaptée, vocabulaire précis).
- 3.5.1. Identifier et utiliser les leviers de développement des visées transversales dans les processus d'apprentissage (par exemple, la coopération, l'esprit d'entreprendre, la créativité).
- 3.5.2. Analyser des outils et ressources pédagogiques ; sélectionner, adapter voire concevoir des outils et supports pédagogiques pour les intégrer dans une démarche d'enseignement, en tenant compte du/des profil.s des élèves.
- 3.5.5. Identifier les croisements possibles entre disciplines (celles de l'UE APENS, mais aussi potentiellement d'autres) en s'aidant des référentiels et programmes ; identifier et construire des activités permettant aux élèves de créer des liens avec d'autres disciplines et de mettre les disciplines au service des unes et des autres ; en résumé, décroiser les disciplines et permettre aux élèves d'acquérir un regard élargi sur le monde qui les entoure.
- 3.9. Identifier et établir des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage favorable, mais aussi utiliser des méthodes pour encourager la participation, la coopération et la solidarité entre les élèves (activités et jeux en groupe) ; anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (points essentiels dans la pratique de la pédagogie du dehors !).
- 4.1. Lire de manière critique, comprendre et dégager les lignes directrices des ressources scientifiques présentées dans le cours pour articuler celles-ci avec la pratique ; collecter et analyser des données issues de sa pratique ; formaliser ses observations et les communiquer.
- 4.2. Croiser, analyser et critiquer de manière constructive les points de vue et les pratiques, individuellement et avec ses pairs ; évaluer les apprentissages des élèves, mettre en place des stratégies d'amélioration/d'évolution, réguler son enseignement.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APENS	20 %	...	...	20 %	...	60 %	*	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du travail annuel s'élève à 40% de la note finale : 20% pour la classe de mer, 10% pour les micro-tâches demandées (en co-enseignement comme en séances disciplinaires, notamment l'enrichissement du carnet de route individuel) et 10% pour la participation active de l'étudiant.e dans chacune des séances/activités de l'UE annuelle (séances en co-enseignement et séances disciplinaires).

La note de TA du Q1 est liée à la classe de mer, dans le cadre de laquelle les activités d'apprentissage ont été menées de façon interdisciplinaire, et l'évaluation de façon intégrée. La note de TA du Q2 reflète l'engagement de l'étudiant.e, tout au long de l'année, par sa participation active aux cours/activités ainsi que par la réalisation des micro-tâches demandées par les enseignants de l'UE.

* En cas d'échec à l'évaluation continue (TA) accompagnant l'échec à la session de juin, si certains aspects du TA ne sont évidemment pas améliorables (classe de mer, implication dans la co-construction du carnet...), une partie de celui-ci peut évoluer entre la session de juin et celle d'août-septembre, par le biais d'une autocritique personnelle et fouillée portant sur les limites

circonstanciées et lacunes de l'épreuve intégrée présentée en 1^{re} session. Le cas échéant, ce travail sera à transmettre par courriel le 2^e jour ouvré de la seconde session (à l'ensemble des professeurs titulaires de l'UE APENS).

L'examen final, pour un total de 60%, comprend deux parties distinctes :

- Une partie pratique consistant en la mise en œuvre, en collectif, d'une démarche d'investigation sur le terrain, et qui sera évaluée dans le courant du Q2 (20%) ;
- Une production individuelle intégrant les acquis de l'UE (y compris les acquis disciplinaires des années antérieures de formation) qui sera présentée oralement au jury d'examen, et qui sera évaluée en session d'examens (40%)

En cas d'absence à la partie pratique de l'épreuve finale (20%), et pour autant que l'absence soit couverte par un justificatif officiel, l'examen oral englobe les 20% et est donc évalué à concurrence de 60% du total pour l'UE. En cas d'absence non justifiée, une note de 0/20 est attribuée pour la partie pratique non prestée, sans possibilité de la compenser lors de l'épreuve orale.

Enfin, la note finale, lorsqu'elle comporte des travaux/activités de groupe, est pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant.e dans la tâche collective).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Formation scientifique et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Deux volets seront traités :

1. Module Education à l'environnement : à partir du séjour en classe de mer, identifier et réinvestir les approches/démarches didactiques spécifiques aux sciences, pour découvrir, se questionner et comprendre la réalité complexe, multidimensionnelle, d'un milieu donné ; se questionner sur le processus de sensibilisation – prise de conscience – action vis-à-vis des questions environnementales...à l'échelle des jeunes élèves.
2. Module Education à la santé : aborder l'alimentation en classe M3-P2 en analysant diverses ressources scientifiques et pédagogiques ; se questionner sur le processus de sensibilisation – prise de conscience – action vis-à-vis des questions liées à la santé, à l'alimentation saine et équilibrée, aux produits consommés...en partant du vécu des apprenants.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques à enseigner : les caractéristiques des êtres vivants rencontrés dans un biotope donné et leur classification actuelle ; les relations vivants/milieu et autres notions d'écologie ; la matière, les objets et l'énergie ; les besoins alimentaires, les familles d'aliments, la provenance des aliments ;
- Maîtriser et mobiliser le langage spécifique aux sciences : employer un lexique scientifique précis ; formuler ses idées/arguments/consignes de manière claire et structurée, et favoriser ainsi la compréhension de tous les élèves ;
- Se confronter au réel et collecter des traces de qualité ; au départ d'un questionnement, observer et manipuler/expérimenter, à l'aide des cinq sens et/ou d'outils appropriés, pour décrire, comparer, catégoriser, identifier et représenter le réel ;
- Analyser et utiliser les référentiels et programmes de sciences, ainsi que des sources scientifiques fiables et variées, pour concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage motivantes, porteuses de sens pour des jeunes élèves, mettant en œuvre la démarche de recherche, travaillant l'interdisciplinarité et favorisant l'esprit d'initiative ainsi que la coopération ;
- Concevoir/utiliser divers outils, supports didactiques et traces de structuration adaptés au public-cible.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : http://enseignement.be/download.php?do_id=15913

Le Référentiel de Sciences du Tronc commun : [r-f-rentiel-de-sciences.pdf](http://enseignement.be/download.php?do_id=15913)

Le Programme d'études pour l'enseignement maternel du CECP : <https://www.cecp.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>

Le Programme d'études pour l'enseignement primaire 1 : [Programme P1 CECP-WBE version definitive.pdf](http://enseignement.be/download.php?do_id=15913)

Le Programme d'études pour l'enseignement primaire 2 : [programme P2 CECP-WBE-version definitive.pdf](http://enseignement.be/download.php?do_id=15913)

Consortium Sciences humaines et sociales, Philosophie & citoyenneté (2020). Tout fait savoir au bon moulin didactique. Pour enseigner les sciences humaines, faire des choix méthodologiques et savoir pourquoi et comment. Outil pédagogique réalisé en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fondation Silviva. (2019). L'école à ciel ouvert. France, Suisse : Editions de la Salamandre

<https://www.hypothese.be/>

<https://fondation-lamap.org/>

<https://junior.edumedia-sciences.com/fr/>

<https://didacsciences.be/>

http://environnement.wallonie.be/publi/education/carnets_arthur.pdf

<http://environnement.wallonie.be/publi/divers/tous-dehors.pdf>

<https://www.editionsleduc.com/product/2112/9791028516802/le-dernier-enfant-dans-la-foret> (Traduction du Best Seller de Richard Louv « Last Child in the Woods »)
<https://symbioses.be/pdf/100/Sy-100.pdf>

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas.
D'autres ressources seront proposées en cours d'année via l'équipe Teams APENS.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ● Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : FMTTN et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En s'appuyant sur les référentiels et programmes, et à partir d'activités vécues en classe de mer, définir les contours, les enjeux et les objectifs de la FMTT(N) afin de créer des séquences d'apprentissage significatives, adaptées aux jeunes élèves et s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

- Des concepts clés : objet, technique, outil, matières et matériaux, consommables, ouvrage, poste de travail, règles de sécurité, équipement de protection, mode opératoire...
- Des outils/ustensiles : ciseaux, tournevis, loupe, pelle, râtelier, crochet, crayon, gabarit, bol mélangeur, appareil photo, mètre pliant ...
- Des matières/ingrédients : eau, sable, terre, plastique, métal, farine, beurre...
- Des actions/gestes : nommer, choisir, trier, employer, découper, aménager, assembler, fixer, coller, empiler, équilibrer, ouvrir/fermer, attacher/détacher, emboîter, mesurer ...
- Des utilisations : un tel objet pour...
- Des réalisations pratiques : en respectant les étapes de la démarche de recherche, et sur base d'un mode opératoire imagé, élaborer des productions en lien avec une situation mobilisatrice amenée ou répondant à un besoin identifié par la classe : recette de cuisine, aménagement d'un espace...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif de l'AA est de former les étudiants à enseigner aux élèves de maternelle et de P1-P2 des gestes techniques, avec des outils simples, sur des matériaux d'usage courant – et ce, de manière imposée à ce stade de l'apprentissage – en vue de réaliser un ouvrage, en y associant un vocabulaire spécifique. Ces démarches concrètes inviteront les jeunes élèves, d'une part, à mettre en place et à gérer leur poste de travail en portant leur attention sur les dangers et les risques, mais aussi les équipements de protection, et d'autre part à limiter l'impact écologique de leurs réalisations en utilisant de manière raisonnée les consommables et les énergies, et en prenant conscience du devenir des déchets générés (tri, recyclage, réemploi).

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Articuler la théorie avec la pratique à travers diverses productions, individuelles et/ou collectives ;
- Mettre en œuvre la démarche de recherche appliquée à la FMTT(N) pour concevoir des dispositifs d'apprentissage significatifs, adaptés à de jeunes élèves, dans le respect des règles de sécurité ; notamment, pratiquer la FMT en extérieur ;
- En s'appuyant sur les prescrits légaux, identifier les croisements disciplinaires possibles ainsi que les contributions de la FMTT(N) au développement de chaque jeune apprenant (esprit d'initiative, créativité, collaboration etc.) ;
- Exprimer avec précision toutes les démarches entreprises et les connaissances acquises, à partir d'une collecte de traces judicieusement effectuée ;
- Porter un regard réflexif sur les activités réalisées, proposer des ajustements.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : http://enseignement.be/download.php?do_id=15913

Le Référentiel de FMTTN du Tronc Commun : [r-f-rentiel-de-formation-manuelle-technique-technologique-et-num-rique-fmttn-.pdf](http://enseignement.be/download.php?do_id=15913)

Le Programme d'études pour l'enseignement maternel du CECP : <https://www.cecp.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>

Le Programme d'études pour l'enseignement primaire 1 : [Programme P1 CECP-WBE version definitive.pdf](#)

Le Programme d'études pour l'enseignement primaire 2 : [programme P2 CECP-WBE-version definitive.pdf](#)

Consortium Sciences humaines et sociales, Philosophie & citoyenneté (2020). Tout fait savoir au bon moulin didactique. Pour enseigner les sciences humaines, faire des choix méthodologiques et savoir pourquoi et comment. Outil pédagogique réalisé en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fondation Silviva. (2019). L'école à ciel ouvert. France, Suisse : Editions de la Salamandre

<https://www.hypothese.be/>

<https://fondation-lamap.org/>

<https://junior.edumedia-sciences.com/fr/>

<https://didacsciences.be/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ● Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation géographique et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Par le biais d'activités sur le terrain, l'étudiant(e) sera amené à enrichir ses capacités à jouer/créer/gérer des activités concernant les compétences « (1) Se situer dans le temps et dans l'espace, en utilisant des représentations et des repères temporels et spatiaux. (2) Situer des faits dans le temps et dans l'espace, en utilisant des représentations et des repères temporels et spatiaux. (3) Caractériser un paysage/environnement pour contextualiser un fait/phénomène. (4) Sur la base d'observations sur le terrain ou d'une photographie (au sol ou verticale), décrire un paysage en faisant référence à l'occupation du sol. (5) Identifier l'occupation du sol dominante dans un espace à l'échelle d'un quartier ou d'un village de la commune. (6) Établir des liens entre des composantes spatiales pour expliquer des localisations, des répartitions/dynamiques spatiales (7). Les activités vécues se dérouleront dans le cadre de l'interdisciplinarité et seront adaptées à l'enseignement préscolaire et 1^{ère}/2^{ème} année primaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera capable de

- développer sa créativité,
- développer ses compétences dans le cadre d'activités sur le terrain liées à la géographie
- travailler en interdisciplinarité
- proposer en milieu extérieur des activités adaptées à des enfants de préscolaire et des deux premières années du primaire.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ● Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

B. De Lièvre et L. Staes, La psychomotricité au service de l'enfant, Ed. De Boeck & Belin, 2000, 327 p.
La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, Ed. De Boeck, 1992, 273 p.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation historique et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Par le biais d'activités vécues en classe et d'observations sur le terrain, les étudiants s'interrogeront d'abord sur la démarche guidant l'observation, l'analyse et l'interprétation de traces du passé. Lors d'ateliers en isomorphisme, ils seront invités à caractériser un mode de vie autrefois pour le comparer à celui que nous vivons actuellement. Enfin, en comparant des représentations du temps, les étudiants s'interrogeront sur les âges de la vie et la notion de génération.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les contenus disciplinaires ainsi que la didactique liée à l'apprentissage de la temporalité et des structures temporelles chez les jeunes enfants ;
- Identifier, maîtriser et utiliser les attendus propres à la structuration temporelle des élèves et prescrits dans les référentiels (de la maternelle à la 2^{ème} primaire) ;
- Concevoir des activités établissant des liens avec d'autres champs disciplinaires pour permettre à l'enfant d'appréhender la réalité complexe du monde autrefois/aujourd'hui
- Pratiquer la recherche documentaire afin de construire des supports didactiques riches en termes d'apprentissages
- Identifier et utiliser un vocabulaire précis

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Allelyn, I., Andre, S., Halleux, J. & Lakaye, M. (2022). « Un dimanche chez Mamy »: développer la pensée historienne à l'école maternelle. In Jadoulle, J.-L. [dir.]. *La pensée historienne de l'école maternelle au secondaire. Comment la définir, l'enseigner, l'évaluer ?* Presses universitaires des Liège
- Buisson, M., Greff, E. (2014). *Construire la notion de temps à l'école maternelle*. Retz
- Equipe « fondamental » CEGé, Stordeur, J. (2005). C'est mon histoire..., Que peut signifier l'expression « Travailler l'histoire dès l'école maternelle » ?, *TRACeS*, n°170. En ligne : <https://www.changement-egalite.be/C-est-mon-histoire>
- Faculté d'éducation : Université de Sherbrooke (Québec-Canada). Laboratoire interdisciplinaire Littérature et Mathématiques. (S.d.). *Pourquoi une approche interdisciplinaire ? Inter, trans, multi, pluri ou interdisciplinarité ?* En ligne : <https://www.usherbrooke.ca/litt-et-maths/fondements/inter-trans-multi-pluri-ou-intradisciplinarite/>
- Poyet, J. (2009). *Dimensions des représentations du concept de Temps dans treize classes du préscolaire et du premier cycle du primaire au Québec*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de *Philosophia doctor*. Université de Montréal : document inédit

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation économique et sociale et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- 1° A partir de la classe de mer, identifier, explorer l'environnement proche et ses fonction sociales pour ensuite construire une démarche didactique afin de faire observer un quartier, repérer des métiers simples, distinguer hier/aujourd'hui à travers des objets, identifier les fonctions d'un lieu (habiter, consommer, produire), reconnaître plusieurs services d'une commune ;
- 2° établir des liens entre production, consommation et besoins humains ;
- 3° comparer des modes de vie dans le temps et dans l'espace ;
- 4° construire progressivement une identité citoyenne, fondée sur le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

Maîtriser les concepts théoriques suivants dans le but d'enseigner :

- l'environnement proche et ses fonctions sociales,
- les activités humaines (métiers et services) afin de développer la conscience du rôle social des métiers et d'initier à la notion d'interdépendance,
- l'organisation économique de base (produire, distribuer, consommer) sur base d'observations de lieux économiques (marché, port, commerce local) et découverte des circuits simples,
- les modes de vie, les règles de vie sociale, le vivre ensemble et la citoyenneté

Analyser et utiliser les référentiels et programmes (de M3 à P2)

Concevoir des activités d'apprentissage, créer des supports didactiques pertinents.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles (2013). *Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale*. Bruxelles : FWB.
 Giordan, A. & Martinand, J.-L. (1994). *Une didactique pour les sciences humaines et sociales*. Paris : Delachaux et Niestlé.
 Altet, M. (2002). *Apprendre par l'action : la pédagogie de projet à l'école primaire*. Paris : PUF

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche pratique de l'éveil à l'environnement naturel et social	
Alias : APENS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'étudiant sera amené à enrichir ses capacités motrices grâce au contact avec le réel, le mouvement naturel, la variété des terrains et des défis physiques. Les activités vécues seront adaptées à l'enseignement préscolaire et 1^{ère}/2^{ème} année primaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera capable de

- développer sa créativité,
- développer ses compétences psychomotrices globales
- travailler en interdisciplinarité
- proposer en milieu extérieur des activités adaptées à des enfants de préscolaire

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : Notes personnelles | |

Sources bibliographiques principales

Activités du CEReKI : Centre d'Etude et de recherche en Kinanthropologie

« Faire classe dehors : maternelle, élémentaire » Broché – Grand livre, 9 juin 2022 d'Alexandre Ribeaud

« L'école à ciel ouvert » Broché – Illustré le 5 mai 2025 de Sarah Wauquier et coll.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois			Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)				
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche théorique et pratique de la différenciation et des besoins spécifiques		
Alias : ADBS	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1303	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☐ Non ☒ Oui (PedA-3/Methodo-3)		
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☐ Oui (cf. grille 2026-27)				
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)				
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)			Nombre d'heures présentesielles : 60 h	
			Enseignant.e-référent.e d'UE : Murielle Vandeven (murielle.vandeven@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage
- [Activité 2](#) : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie
- [Activité 3](#) : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action

d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mettre en place une pédagogie différenciée
- Concevoir des dispositifs d'enseignement adéquats et adaptés aux besoins particuliers des enfants
- Détecter les difficultés d'apprentissage et y remédier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- L'enseignement différencié / La différenciation des apprentissages.
- L'enseignement spécialisé : Décret organisant l'enseignement spécialisé
- Le PIA (Plan Individuel d'Apprentissage).
- Diverses déficiences (Dys) et moyens orthopédagogiques associés.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ADBS	10 %	...	...	10 %	80 %	...	Report	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche théorique et pratique de la différenciation et des besoins spécifiques	
Alias : ADBS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Pourquoi différencier ? Comment, quoi (contenu, processus, produit, structure) et quand différencier ?
- Modèles pour penser la différenciation dans des séquences d'enseignement.
- Dispositifs pour organiser la classe différenciée (plan de travail, table d'appui, groupe de besoins, consolidation, dépassement, ateliers et tutorat)
- Quelles difficultés d'apprentissage et comment y répondre ? Compréhension, maîtrise et emploi des stratégies cognitives, métacognitives et affectives, attention à la MT, malentendus socio-cognitifs ; étayage de Bruner.
- Méthodes d'observation et de diagnostic.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Connaître et comprendre le concept de différenciation des apprentissages dans sa pratique de classe.
- Différencier ses modes d'enseignement pour mieux s'adapter aux différents publics scolaires.
- Mieux comprendre certains handicaps et troubles d'apprentissage afin de réfléchir et mettre en place des moyens possibles pour adapter son enseignement aux besoins des élèves.
- Détecter les difficultés d'apprentissage.
- Comprendre le fonctionnement d'un DACCE
- Concevoir, mettre en place et porter un regard réflexif sur des dispositifs de différenciation et d'orthopédagogie lors de la pratique professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Conseil supérieur de la Guidance PMS, L'enseignement spécialisé et sa guidance en Fédération Wallonie-Bruxelles, Version actualisée au 21-02-2012.
- Ministère de la CF, Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire 2007.
- Kahn, S. (2010). Pédagogie Différenciée. Bruxelles: De Boeck
- Tomlinson, C.A. (2004). La classe différenciée. Montréal: Editions de la Chenelière.
- Sprenger, M., (2010). La différenciation pédagogique. Enseigner en fonction des styles d'apprentissage et de la mémoire, Montréal: Editions de la Chenelière.
- Sousa, D., Tomlinson, C.A. (2013). Comprendre le cerveau pour mieux différencier. Adapter l'enseignement aux besoins des apprenants grâce aux apports des neurosciences, Montréal: Editions de la Chenelière.
- Astolfi (1998) La pédagogie différenciée
- Caron J.(2008), Différencier au quotidien / Apprivoiser les différences
- Caron, J. (2003). *Apprivoiser les différences. Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles*. Montréal : Les Editions de la Chenelière.
- Stordeur J (2022), La différenciation – Voie royale ou sans issue pour les élèves en difficulté
- Perrenoud (2012), L'organisation du travail, clé de toute pédagogie différenciée
- Kluth P (2012) 100 stratégies pour différencier
- Forget A. (2018) (Penser ?)La différenciation pédagogique
- Chartier; Machelart; Hoebeke; Briquet (2022), différenciation pédagogique, Pôle territorial, Charleroi.
- Descampe, S.; Robin, F.; Tremblay, P. (2014). Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire. FWB Service Général du Pilotage du Système éducatif.

- Dossier de synthèse (mars 2017). Différenciation pédagogique: comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ?
- Feyfant, A. (2008). Individualisation et différenciation des apprentissages . Dossier d'actualité n°40
- Guillaume, L.; Manil, J.-F. (2006). *De la remédiation à la différenciation*. Bruxelles: Jourdan Edition.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)		
Bloc d'études : Bac 3	U.E. : Approche théorique et pratique de la différenciation et des besoins spécifiques	
Alias : ADBS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Organisation de l'enseignement spécialisé en FWB
- Analyse détaillée des différents types et de la pédagogie mise en place
- Analyse des différents troubles (Dys-TDAH-Autisme) et les aménagements de classe qui leur correspondent.
- Les aménagements raisonnables et les pôles territoriaux
- Comprendre le fonctionnement d'un PIA et réalisation d'un PIA.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Différencier ses modes d'enseignement pour mieux s'adapter aux différents publics scolaires.
- Connaître et comprendre l'organisation de l'enseignement spécialisé (les pédagogies mises en place dans les différents types).
- Mieux comprendre certains handicaps et troubles d'apprentissage afin de réfléchir et mettre en place des moyens possibles pour adapter son enseignement aux besoins des élèves.
- Détecter les difficultés d'apprentissage.
- Comprendre le fonctionnement d'un PIA.
- Concevoir, mettre en place et porter un regard réflexif sur des dispositifs de différenciation et d'orthopédagogie lors de la pratique professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- "Bien enseigner.com"
- "Enseignement.be" - 12 fiches – Besoins spécifiques d'apprentissage
- Petiniot, M.-J (2015). Accompagner l'enfant atteint de troubles d'apprentissage. Lyon: Chronique Sociale.
- Poulet, I. (2017). Les troubles spécifiques des apprentissages à l'école et au collège. Lyon: Chronique Sociale.
- Beliveau, M.-C.(2021). Les DYS à l'école. Comment aider mon enfant? Bruxelles: Mardaga.
- Keunen, V. (2020). Les aménagements raisonnables: optimiser la réussite scolaire des élèves à besoins spécifiques du maternel au secondaire
- Dalla Piazza, S. & Dan, B. (2001). Handicaps et déficiences de l'enfant. De Boeck Université
- Brochure sur l'enseignement spécialisé en FWB et son décret (03/03/04).
- Revue prof 10- Les déficits de l'enseignement spécialisé.
- Décret besoins spécifiques (07/12/2017)
- Enseigner aux élèves avec des troubles d'apprentissage. AGERS
- Enseigner aux enfants à haut potentiel FWB
- Camu-Charron, M., & Habib, M. (2019). *J'ai des DYS dans ma classe! Guide pratique pour les enseignants*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Approche théorique et pratique de la différenciation et des besoins spécifiques	
Alias : ADBS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- **Dynamiser l'interactivité de ses cours grâce aux outils TICE** : Mise en pratique d'outils numériques pour les sondages, les quiz en direct et les activités de groupe.
- **Organiser et donner vie à ses idées avec les outils de facilitation visuelle** : Utilisation d'outils de cartographie mentale et de schématisation pour structurer des idées et organiser des projets.
- **Développer des parcours d'apprentissages autonomes et interactifs** : Conception de séquences pédagogiques où l'élève progresse à son rythme, avec des supports numériques variés.
- **Développer l'autonomie des élèves à besoins spécifiques grâce à l'iPad** : Utilisation des fonctionnalités d'accessibilité et des applications dédiées pour accompagner les élèves en situation de handicap ou avec des besoins particuliers.
- **Utiliser l'IA pour la différenciation pédagogique.**

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Savoir identifier, sélectionner et configurer des outils numériques adaptés à des scénarios pédagogiques précis.
- Apprendre à utiliser les fonctionnalités avancées de ces outils pour faciliter l'apprentissage différencié.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) / PIX ; **Meirieu, P.** : Travaux sur la pédagogie différenciée (ex. : *Cahiers pédagogiques*). **UNESCO** et **Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec**.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'évaluation fait partie intégrante du TA du Q2 portant sur la présentation numérique d'un dispositif mis en place par l'étudiant durant le stage dans le spécialisé (PIA pour 4 élèves + activités spécifiques + matériel proposé). Ce projet vise à évaluer la capacité de l'étudiant à **intégrer les compétences des trois modules** : scénarisation et réalisation de contenus multimédias (module 1), personnalisation et différenciation des apprentissages via les outils numériques (module 2), et l'usage de l'IA pour l'inclusion (module 3).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation corporelle liée à l'empan M3-P2 et Brevet de Secourisme	
Alias : ECBS	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1315	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ○ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Élodie Remy (elodie.remy@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Éducation corporelle et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2 (Q1)
- **Activité 2** : Préparation au Brevet de Secourisme (Q2) + 10h pour l'obtention de ce brevet

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Approfondissement des notions théoriques liées à la psychomotricité et l'éducation corporelle vues en Bac 1 et 2.
- Préparation au brevet de secourisme.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 2. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECBS	50 %*	...	...	...	10 %	40 %	50 %*	10 %	40 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

*L'UE sera évaluée par le biais d'une grille critériée comprenant :

- 1) Présences (non améliorable pour la seconde session !)
- 2) Implication lors des cours pratiques (non améliorable pour la seconde session !)
- 3) Production d'une préparation liée à une discipline sportive
- 4) Animation d'une discipline sportive (non améliorable pour la seconde session !)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation corporelle liée à l'empan M3-P2 et Brevet de Secourisme	
Alias : ECBS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Adaptation des disciplines sportives telles que la lutte, la gymnastique, le basketball, le badminton, etc. à l'enseignement préscolaire ainsi qu'en P1-P2.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant sera capable de :

- Adapter les différentes disciplines sportives aux enfants de préscolaire/primaire en tenant compte des grandes notions théoriques acquises en B2
- Animer des séances complètes de psychomotricité/éducation corporelle en fonction d'une discipline sportive.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (Fiches didactiques + vidéos)

Sources bibliographiques principales

« Les activités physiques à l'école maternelle », Sanchis Solange
 « L'activité physique en maternelle », Edition La Classe, 2015
 CERKEI « Centre de Recherche en Kinanthropologie » ULg, travaux pratiques

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation corporelle liée à l'empan M3-P2 et Brevet de Secourisme	
Alias : ECBS	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Préparation au Brevet de Secourisme (12h) + 10h pour l'obtention de ce Brevet		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cours théorique de premiers soins et travaux pratiques portant sur les notions d'état de choc, d'hémorragies, de plaies, de bandages, de brûlures, d'emballages, de fractures, de techniques d'évacuation d'urgence, de transport, de relèvement, de méthodes d'immobilisation, de réanimation cardio-pulmonaire, de troubles particuliers, de constitution de la pharmacie...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident ;
- Avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- Prodiger les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- Connaître les gestes inadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- Soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- Remédier aux troubles particuliers ;
- Constituer et gérer une pharmacie de base ;
- Déplacer et lever une personne en respectant les règles d'ergonomie.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (Fiches didactiques + vidéos) | |

Sources bibliographiques principales

Cours du Brevet de secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
 Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
 Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
 Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon
 Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage et secourisme
 www.ERC.EDU

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ● Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
- Autre : (Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence aux cours est obligatoire et évaluée. Un taux de présence de 80 % minimum est indispensable pour l'obtention du Brevet de Secourisme.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Français et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	
Alias : Fran-3	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1314	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☐ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiell	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : L. Daubercies (laurence.daubercies@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☒ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☒ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e se montrera capable de :

- maîtriser, expliquer et mettre en application les concepts théoriques et didactiques liés à l'entrée dans l'écrit à la maternelle (en ce compris le principe alphabétique, la conscience phonologique et la dictée à l'adulte), mais aussi analyser et concevoir des activités d'apprentissage relevant de ce domaine ;
- maîtriser, expliquer et mettre en application les concepts théoriques et didactiques relatifs à l'apprentissage formel de l'écriture/lecture au début du primaire (en ce compris la conscience phonologique, le décodage, la maîtrise des différentes stratégies de lecture et l'initiation aux premières lectures littéraires autonomes), mais aussi analyser et concevoir des activités d'apprentissage relevant de ce domaine ;
- sélectionner, analyser et exploiter adéquatement différents types de supports langagiers (images, albums jeunesse, invitations, affiches, émissions de radio, livres audios, encyclopédies, journaux et magazines, etc.) comme sources, appuis et prolongements aux apprentissages ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différentes classes grammaticales ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différentes fonctions dans la phrase (simple et complexe) ainsi que dans le groupe nominal ;
- maîtriser, reconnaître et manipuler les différents temps et modes de conjugaison, ainsi que la concordance des temps ;
- maîtriser, comprendre et utiliser adéquatement le langage oral (lexique, temps et modes de conjugaison, natures et fonctions grammaticales dans la phrase), afin d'être en mesure d'accompagner les enfants dans leur découverte du langage.

N.B. : la correction et la qualité de la langue (à l'inclusion de l'orthographe, le cas échéant) seront prises en compte dans chaque activité d'évaluation.

Contenu de l'activité

Le cours sera consacré à la découverte des supports ainsi qu'à l'étude et à la mise en application des contenus théoriques et méthodologiques liés : 1/ à l'entrée dans l'écrit à la maternelle (en ce compris le principe alphabétique, la conscience phonologique et la dictée à l'adulte) ; et 2/ à l'apprentissage formel de l'écriture/lecture au début du primaire (en ce compris la conscience phonologique, le décodage, la maîtrise des différentes stratégies de lecture et l'initiation aux premières lectures littéraires autonomes). Une partie du volume horaire sera également dédiée à des rappels théoriques et autres exercices de maîtrise linguistique (temps et modes de conjugaison, concordance des temps) et grammaticale (classes grammaticales, fonctions dans la phrase et dans le groupe nominal, analyse de phrases complexes). Les étudiants seront également amenés à observer, analyser, concevoir, expliquer, vivre et faire vivre des activités d'apprentissage dans les domaines concernés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ● Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (prise de notes étudiant·e·s) | |

Sources bibliographiques principales

Corpus d'albums de jeunesse (selon la sélection annuelle communiquée au cours).

- BENTOLILA, A. et GERMAIN, B. (2019). *L'apprentissage de la lecture*. Nathan.
- BRAUN, A. et CABILLAU, J.-F. (s.d.). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte*. Éditions Plantyn.
- BRIGAUDIOT, M. (2006). *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*. Hachette éducation.
- CAFFIEUX, C., LECLoux, S., VAN LINT, S. et REY, B. (dir.) (2014). *L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle. Outil d'accompagnement aux pratiques de classe*. Fédération Wallonie-Bruxelles.
- CANUT, E. et GUILLOU, M. (2017). *Pratiquer la dictée à l'adulte. De l'oral vers l'écrit*. Retz.
- CHARTIER, A.-M., CLESSE, C. et HEBARD, J. (2003). *Lire, écrire. Produire des textes*. Hatier Pédagogie.
- DEHAENE, S. (2011). *Apprendre à lire. Des sciences cognitives à la salle de classe*. Odile Jacob.
- DI FABRIZIO, A. (2009). *Orthographe lexicale*. De Boeck.
- DI FABRIZIO, A. et COLETTE, P. (2016). *7 à Lire. J'apprends à lire et à écrire à partir d'albums jeunesse*. De Boeck.
- GREVISSE, M. (2005). *Le bon usage*. Duculot.
- GOIGOUX, R. et CEBE, S. (2006). *Apprendre à lire à l'école : tout ce qu'il faut savoir pour accompagner l'enfant*. Retz.
- GIASSON, J. (2005). *La lecture. De la théorie à la pratique*. De Boeck.
- GIASSON, J. (2012). *La Lecture. Apprentissage et difficultés*. De Boeck.
- METTOUDI, C. (2016). *Comment enseigner en Maternelle. Le langage*. Hachette Éducation.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (2007). *Outil pour le diagnostic et la remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture en 1^{re} et 2^e années primaires*. Service général du Pilotage du système éducatif.
- <http://www.enseignement.be/index.php?page=24872>
- POPET, A. et PICOT, F. (2008). *Développer et structurer le langage en maternelle*. Éditions Retz.
- QUILAN, D. (2017). *Le Travail sur les syllabes pour l'éveil à la conscience phonologique*. Hachette Éducation.
- VAN RAEMDONCK, D. (2024). *Discours grammatical. Document d'accompagnement pour le Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun*. Fédération Wallonie-Bruxelles.
- WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT (2020). *Référentiel des compétences initiales*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Ministère Administration générale de l'Enseignement, pp. 27-37.
- WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT (2020). *Programme d'études pour l'enseignement maternel*. Fédération Wallonie-Bruxelles.
- WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT (2022). *Référentiel de Français et Langues anciennes*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Ministère Administration générale de l'Enseignement.
- WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT (2022). *Programme d'études pour l'enseignement primaire*. Fédération Wallonie-Bruxelles.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-3	0	40 %	0	20 %	40 %	0	20 %	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation et expression plastiques et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	
Alias : Plast-3	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1305	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ○ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentesielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Isabelle Hamonic (isabelle.hamonic@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☐ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Savoirs :

- Vocabulaire riche et élargi spécifique aux analyses techniques et sensibles d'œuvres.
- Caractéristiques d'œuvres, de mouvements artistiques divers.
- Noms d'artistes, de courants artistiques. Contextualisation de ceux-ci.
- Référents PECA

Savoir-faire :

- Observer finement pour qualifier, décrire, comparer des œuvres d'artistes ou des productions de la classe en utilisant un vocabulaire adéquat, précis et varié.
- S'approprier de sa propre initiative des démarches ou caractéristiques plastiques d'œuvres pour en proposer des transpositions personnelles expressives et originales.
- Transposer ou reproduire les structurations de séquences et les démarches envisagées au cours d'éducation plastique lors de l'élaboration des préparations de cette même discipline en stage.
- Identifier le niveau d'exigence attendu et les pratiques ou développement didactiques à envisager avec les différents publics rencontrés en stages.
- Respecter et appliquer les consignes, délais et contraintes liées aux travaux.
- Concrétiser, dans les réalisations de séquences, l'inter ou trans-disciplinarité de l'éducation plastique.
- S'engager dans son travail et dans ses réalisations avec méthode, soin et rigueur.
- Dépasser les attendus minimum et témoigner de sa capacité à s'enthousiasmer et innover.

Savoir-être :

- Être réflexif, collaborant, respectueux, ponctuel, rigoureux et investi est signe d'une conscience professionnelle en construction.

Contenu de l'activité

Par une approche pratique, active, progressive et modélisante les étudiants sont amenés à construire, individuellement ou collectivement, des activités et des séquences d'éducation plastique de plus en plus complètes, riches et complexes. Ces séquences focalisent notamment sur l'importance du rapport nécessaire entre le VOIR et le FAIRE ainsi que sur les aspects interdisciplinaires des pratiques artistiques. Les acquis liés à la FMTTN du B2 seront réinvestis au B3. L'accent sera également porté sur l'optimisation didactique pour l'empan P1 et P2.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Approche pratique, active, progressive, sourcée et documentée des arts plastiques par le biais de réalisations 2 D et 3 D dont les spécificités matérielles, techniques et culturelles seront fonction des possibilités, contraintes ou opportunités et en lien avec des attendus « PECA » ou des souhaits (et besoins) de classe.

De façon générale une séquence est abordée soit :

- par une réalisation qui explore des savoir-faire particuliers et ouvre ensuite le champ culturel, soit
- par une découverte culturelle qui mène à une ou des réalisations.

Les aspects didactiques étant constamment convoqués pour les différents niveaux de l'empan S1.

Supports didactiques obligatoires

- o Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Documents de travail
- o Portefeuille de lectures
- o Autres : (productions personnelles, travaux d'application, structurations...)

Sources bibliographiques principales

De nombreux ouvrages participent à l'élaboration des contenus du cours d'éducation et d'expression plastique et didactique associée. Voici les incontournables :

- Brisson C., « Clefs pour l'art », Luçon, 1994
- Gaillot B.-A., « Arts plastiques. Eléments d'une didactique critique », Paris, Ed. puf éducation et formation, 2006
- Julien M., « Erreurs et Créations en arts plastiques », Beaume-les-Dames, Ed. Nathan pédagogie, 1994
- Mettoudi C., « Comment enseigner les activités artistiques en maternelle ? », Paris, Ed. Hachette Education, 2011
- Rey C., « Les arts plastiques à l'école », Paris, Ed. Bordas, 1998

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- o Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- o Exposé par l'étudiant.e
- o Résolutions de problèmes
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-3	...	...	...	40 %	...	60 %	40 %	...	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les 40% du TA sont constitués de la somme des travaux initiés (et au moins partiellement réalisés) au cours.

L'examen oral consiste en la présentation d'une séquence d'apprentissage destinée aux enfants de M3 à P2. Cette séquence comporte a minima une activité « jeu » de découverte et 3 activités dont 2 exerçant la transdisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité. Les réalisations des étudiants, préalables à l'élaboration des activités, participeront à l'évaluation.

Cette présentation, certes moment d'évaluation, est également l'aboutissement d'une démarche de longue haleine. Il serait regrettable de ne pas la partager pour bénéficier d'échanges et critiques constructives entre pairs. Pour cette raison la présentation se déroulera avant la session d'examen, de préférence la semaine qui précède si le calendrier académique le permet.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les séances de cours consacrées à la réalisation des productions permettent l'évaluation formative. Il est donc primordial de les exploiter en étant « présent-actif » sous peine de se priver d'une part importante des apprentissages et des retours et de s'en trouver sanctionné au terme des travaux et donc lors de leur évaluation.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	
Alias : Mus-3	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLPS1306	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ○ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Myriam Sarlet (myriam.sarlet@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☞ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Produire des supports musicaux favorisant la dimension transversale de l'éducation musicale et les intégrer dans d'autres disciplines.
2. Élaborer des activités d'éducation musicale et défendre ses choix (oralement et par écrit) en cohérence avec les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'assurer la prise en charge de l'ECA et la dimension transversale du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ».
3. Développer des aptitudes actives et créatives transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.
4. Partager avec des partenaires du monde scolaire ses acquis d'apprentissage.

Contenu de l'activité

Durant cette troisième année, nous allons entretenir et/ou développer les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel, primaire et l'enseignement spécialisé. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés.

Au Q1, nous développerons des pratiques interdisciplinaires associées à l'apprentissage de la lecture et l'écriture (création de comptines et de chansons, rondes et jeux dansés...) ainsi qu'aux activités mathématiques (pratiques rythmiques et instrumentales).

Les contenus du Q2 seront orientés vers des pratiques s'inspirant des méthodes de l'éducation musicale active (Orff, Kodaly, Willems...) en lien avec les besoins spécifiques des enfants de l'enseignement spécialisé.

Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir d'instruments fabriqués, de jouets musicaux, d'instruments à effet...: percussions déterminées et indéterminées, instrument à cordes, à vent...

Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec (et autres instruments à vent), carillon, harmonica

Accompagner un chant simple au ukulélé, à la guitare (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) et au carillon: entretien et enrichissement du répertoire vu en Bac1 et Bac 2

Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.

Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel et soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore.

Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, moduler sa voix (parlée et chantée).

Rédiger des préparations écrites correctes et réaliser le matériel didactique adapté à ces projets : tous les domaines d'activités liés à l'éducation musicale.

Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments et leurs productions sonores (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hémidiophones)

Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité : critique de supports et du matériel, critique de production d'enseignants ou d'intervenants externes, ...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Accompagner des chants à l'aide de divers instruments harmoniques et de percussions
- Interpréter correctement des chants du répertoire enfantin
- Reconnaître, reproduire et lire des formules rythmiques
- Rédiger des préparations écrites correctes et réaliser le matériel didactique adapté (M3, P1 et l'enseignement spécialisé)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
- Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-3	10 %	...	40 %	10 %	...	40 %	20 %	...	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	
Alias : EPC-3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1307	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ○ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Dubuisson (francois.dubuisson@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- 1) démontrer sa maîtrise des repères théoriques (concepts et méthodes), et des pratiques de base des quatre visées du référentiel de l'EPC ainsi que sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.
- 2) démontrer sa capacité à mobiliser un outil pédagogique (savoir choisir un outil pertinent, savoir l'exploiter et l'articuler aux repères théoriques abordés au cours) ;
- 3) identifier et formuler des objectifs d'apprentissage et proposer un dispositif qui les vise.

Contenu de l'activité

Dans le prolongement du cours de B1, le cours vise à :

- 1) développer la pensée critique et l'autonomie intellectuelle et fournir à l'étudiant.e des outils pédagogiques (ceux, notamment, de l'atelier philosophique ou DVP) lui permettant de travailler ces compétences avec les élèves (première visée du référentiel) ;
- 2) développer les enjeux et pratiques de la citoyenneté en démocratie (troisième et quatrième visées du référentiel) et fournir des outils théoriques et pédagogiques permettant à l'étudiant.e de travailler les compétences citoyennes en stage (Q1) ;
- 3) développer les enjeux et pratiques de la deuxième visée du référentiel EPC (« Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre » sur les plans affectif, moral et culturel) et fournir à l'étudiant.e des outils théoriques (réflexion éthique sur les valeurs et les normes, les conceptions de la justice...) et pédagogiques (activités), lui permettant de travailler les compétences concernées en stage (Q2).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté
 5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.
- Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | • Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| • Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : film, exposition, théâtre, etc. | |

Sources bibliographiques principales

- Littérature jeunesse exploitée en guise de support.
- Autres supports : Revue « Philéas & Autobule », Les « Philo-fables » de Michel PIQUEMAL, etc.
- Michel TOZZI, Penser par soi-même, Initiation à la philosophie, Chronique sociale, 1994 [8e édition : 2020].
- Johanna HAWKEN, 1... 2... 3... Pensez ! Philosophons les enfants !, Chronique sociale, 2019.

- Edwige CHIROUTER et Nathalie PRINCE, Lumières de la fiction. Philosophie (avec les enfants) et littérature (de jeunesse), Raison Publique, 2019.
- PHILOCITÉ, Philosopher par le dialogue, Quatre méthodes, Vrin, 2020.
- Guide de l'animateur en pratiques philosophiques (Pôle Philo).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-3	...	50 %	...	...	50 % (50 %)	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 50 % évalué en janvier pourra être repassé en session de juin moyennant une annonce claire au titulaire du cours, via la boîte mail hech, au plus tard 15 jours avant la session.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence au cours représente un atout afin de profiter des échanges en classe.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Français	
Alias : GHA-a	Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLSP1309	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Maxime Alais & Mme Salima El Karouni	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS3001-1.html>

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3001-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Méthodologie de l'enseignement	
Alias : Methodo 3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1316	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☐ Non ☒ Oui (PedA-3 / ADBS)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☐ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Murielle Vandeven (murielle.vandeven@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☐ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☒ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Rencontrer les exigences des référentiels et du Code de l'enseignement (Décret-missions)
- Connaître, comprendre, analyser et mettre en place l'approche par compétences
- Connaître, planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- Connaître et analyser des pédagogies adaptées à l'enseignement préscolaire et primaire (P1-P2)
- Organiser une classe- ateliers adaptée aux besoins des enfants d'âge préscolaire
- Analyser les démarches d'apprentissage des élèves et concevoir des dispositifs d'enseignement en vue d'une plus grande équité
- Connaître, utiliser et être critique par rapport aux différents modèles d'enseignement
- Connaître, utiliser et critiquer le modèle d'apprentissage socio- constructiviste.

Contenu de l'activité

- Les implications et les applications pédagogiques des différents courants vus en B1 pour le transfert des apprentissages de la M3 à P2
- L'enseignement des stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective.
- Application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement maternel : et primaire : la classe-ateliers ; la pédagogie explicite ; les fonctions exécutives ; la pédagogie par projet (Apprentissage coopératif)
- Aborder la méthodologie spécifique à des enfants de M3 à P1-P2
- Analyse de pratiques de classe et les enjeux des apprentissages implicites : malentendus sociocognitifs

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- L'enseignement explicite
- Analyse des pratiques de classe et les enjeux des apprentissages implicites : malentendus sociocognitifs
- Méthodologie spécifique liée aux disciplines de Mathématiques et Français (Transition M3/P1-P2)
- L'enseignement des stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages*, Bruxelles : De Boeck. (DJ)
- Berthier, J.L. et al. (2018), *Les neurosciences cognitives dans la classe. Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques*. Paris :ESF
- Tardif, E., et Doudin, P-A. (2022), *Neurosciences et cognition. Perspectives pour les sciences de l'éducation*. Louvain la-Neuve: De Boeck
- Vienneau, R., 2017, Apprentissage et enseignement. Théorie et pratique. Montréal: Gaetan Morin éditeur. Chenelière Education.
- Bucheton, D., & Soulé, Y. (2009). Les estes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe: un multi-agenda de préoccupations enchâssées. *Éducation et didactique*, (3-3), 29-48.
- Lehrs, K. & Buchs, C. (2008). Les interactions entre pairs dans des dispositifs structurés selon les principes de l'apprentissage coopératif. In L.Fillietaz & M.-L. Schubauer-Leoni (Ed.)

- Buchs, C., Lehraus, K., & Crahay, M. (2012). Coopération et apprentissage. In M. Crahay (Eds.), *L'école peut-elle être juste et efficace ?* Bruxelles : De Boeck
- Houssaye, J. (2014), *Le triangle pédagogique, Les différentes facettes de la pédagogie*. Paris : ESF
- Péladeau, N., Forget, J., & Gagné, F. (2010). Le rôle du transfert des apprentissages dans l'acquisition des habiletés simples et complexes. In M. Crahay & M. Dutrévis (Eds.), *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp.47-63), Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo-3	...	100 %	...	...	...	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline liée à l'empan M3-P2	
Alias : Math-3	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLPS1317	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☐ Oui (cf. grille 2026-27)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)		Nombre d'heures présentiellles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Emmanuelle Remy (emmanuelle.remy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - ☐ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - ☐ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - ☐ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - ☐ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - ☐ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - ☐ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - ☐ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - ☒ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - ☒ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - ☐ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - ☐ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - ☐ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - ☐ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - ☐ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - ☐ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - ☐ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour tous les domaines liés aux mathématiques en P1 et P2, l'étudiant-e sera capable de :

- Maîtriser et expliquer clairement les notions théoriques et aspects didactiques associés
- Utiliser, créer, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.

Contenu de l'activité

Pour chaque domaine : le cours sera l'occasion de clarifier les notions de base et de développer les aspects didactiques associés.

Les étudiants seront amenés à observer, analyser, concevoir, réaliser des activités/jeux.

Les étudiants expliqueront leur démarche à autrui afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (notes et productions des étudiants) | |

Sources bibliographiques principales

Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ● Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : () | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-3	...	100 %	...	...	...	...	...	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Recherche en éducation	
Alias : RechEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSP1311	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS3010-1.html>

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3010-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 3		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle en Français	
Alias : GHA-b	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLSP1312	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentiels : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Cristina-Anca Barbu	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :

<https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20252026/cours/ZENS3011-1.html>

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3011-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :

Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)